

Pas de marché commun avec les E.-U.

OTTAWA (PC) — Le Canada envisage plusieurs options dans ses relations avec les Etats-Unis, mais il ne saurait être question de marché commun, a déclaré M. Mitchell Sharp, au cours d'une entrevue enregistrée jeudi et retransmise dimanche par le réseau CTV.

"Le marché commun, a-t-il dit, offrirait de sérieux désavantages.

"Une association exclusive avec les Etats-Unis... tendrait à compromettre notre indépendance politique".

Même si cet accord offre des avantages économiques, tout le problème porte sur l'aspect politique.

"Est-ce que le peuple du Canada est prêt à accepter une entente exclusive avec les Etats-Unis, alors que les décisions importantes seraient arrêtées à Washington, pour affecter directement l'économie canadienne?"

Personnellement, dit M. Sharp, une telle entente nuirait à la liberté d'action du Canada. "Nous devrions retenir assez de contrôle pour transiger avec d'autres pays.

Il y aurait peut-être un moyen terme qui consisterait en une série d'accords bilatéraux avec les Etats-Unis et les autres partenaires commerciaux du Canada.

Une telle politique s'écarterait des actuels arrangements multilatéraux entre le Canada et les Etats-Unis.

Même si toutes les options présentent des difficultés, il est important que les Canadiens étudient toutes les alternatives.

M. Sharp a déclaré que le Canada n'envisage aucune représaille contre les compagnies étrangères installées au Canada.

Le Canada va contribuer à améliorer sa position sur le marché nord américain aux meilleures conditions possibles et sans sacrifier son indépendance.

La Voix de l'Est

VOL. 37 — No 99 LUNDI 11 OCTOBRE 1971 DIX CENTS

Une forte majorité dès le premier tour de scrutin Caouette confirmé dans ses fonctions de chef national

HULL (PC) — Les délégués au congrès à la direction du Crédit social du Canada ont répondu à l'appel de M. Réal Caouette en le confirmant avec une très forte majorité dans ses fonctions de chef national du parti, dimanche soir, à l'aréna de Hull.

M. Caouette a recolté 510 des 698 votes des partisans, soit plus de 75 pour cent du total, ne laissant à son plus proche adversaire, M. Phil Cossette, président du Ralliement

ment créditiste du Québec, seulement 104 voix.

Le vice-président national, le Dr James McGillivray, a obtenu 69 voix et le directeur du centre de recherches du parti, M. Fernand Bourret, n'a amassé que 9 votes.

Il n'a fallu qu'un tour de scrutin à M. Caouette, 54 ans, pour sortir le vainqueur d'une lutte qui n'a été marquée d'aucune animosité entre les aspirants et qui a été précédée d'une

campagne très sobre.

L'écrasante victoire de M. Caouette représente en quelque sorte un tribut d'hommage de la part des partisans à celui qui répand la doctrine créditiste depuis 25 ans à travers le Canada et qui dirige les forces créditistes aux Communes depuis la naissance de cette formation politique.

Il a été élu pour la première fois à la Chambre des Communes en 1946. Battu en 1949, il s'est fait réélu

en 1962, 1963, 1965 et 1968.

Pres de 1,000 délégués étaient inscrits dimanche mais seulement 752 votes ont été enregistrés.

Les congressistes ont préféré de loin l'expérience et les services rendus de M. Caouette à la cause créditiste à la volonté de M. Cossette de donner au parti un visage plus jeune et plus dynamique.

Dans l'après-midi, le leader national avait lancé un appel à l'unité et réclamé une majorité sans précédent dans le but de démontrer à la population canadienne que le Crédit social forme un groupe homogène.

La très grande majorité des délégués venaient du Québec, soit 655, tandis que les provinces de l'Ouest comptaient 121 représentants, l'Ontario 149 et les provinces maritimes 51.

Les deux autres candidats, le Dr McGillivray et M. Bourret, âgés respectivement de 42 et 51 ans, n'ont pratiquement pas fait campagne et les observateurs ne leur accordaient que très peu de votes, au départ.

M. Caouette a visité les délégués de la plupart des provinces canadiennes tandis que M. Cossette a limité ses visites au Québec.

C'était la première fois depuis dix ans que M. Caouette mettait son poste en jeu et il a compté beaucoup sur sa popularité et son prestige pour rallier les faveurs des militants.

Sa victoire est interprétée, dans le milieu des observateurs, comme celle du

statu quo et des traditionalistes du parti.

Il ne faisait aucun doute quant à l'issue du scrutin, dès le début du congrès, et M. Caouette a semblé renforcer ses positions et convaincre plusieurs indécis lors de son discours, dimanche après-midi.

Il a pris la parole le dernier pour tenter de démontrer qu'il conservait encore une jeunesse qui ferait l'envie de bien des personnes et qu'il était prêt à diriger encore le Crédit social avec toute l'énergie dont il est capable.

Parlant sans texte, le leader national créditiste s'est attardé plus longuement à vouloir détruire les arguments de celui considéré comme son plus dangereux rival, M. Cossette.

Il a dit que ce dernier, s'il était élu, ne pourrait prêcher la doctrine créditiste à la Chambre des Communes, n'étant pas député, et qu'il n'avait pas apporté le renouveau qu'il préconisait, selon M. Caouette.

D'ailleurs, un seul député fédéral, M. René Matte, de Champlain, avait ouvertement accordé son appui à M. Cossette, tandis que M. Caouette semblait bénéficier de l'appui de la plupart des députés fédéraux et provinciaux.

On estime que le président du Ralliement créditiste québécois a attiré les votes des jeunes et le Dr McGillivray chez les anglophones.

Après le résultat du scrutin, tous les candidats défaits se sont ralliés au vainqueur et les créditistes semblent sortis du congrès aussi unis.

M. Caouette sera donc appelé à diriger de nouveau les forces créditistes aux prochaines élections générales fédérales.

Les ministres exercent-ils une influence sur Trudeau?

OTTAWA (PC) — L'une des rumeurs politiques les plus trompeuses qui circule à Ottawa, selon une personnalité proche du premier ministre Trudeau porte sur le groupe des ministres soi-disant "influent".

"Après trois ans à Ottawa, déclare un collaborateur du Premier ministre, je ne peux toujours pas dire si un groupe quelconque de ministres exerce plus d'influence que les autres sur le Premier ministre."

Depuis que M. Trudeau est devenu chef du gouvernement en 1968, de nombreuses rumeurs de ce genre ont circulé, se rattachant presque toutes à l'accroissement du personnel affecté au cabinet du Premier ministre, qui est passé de 12 à 60 personnes, de même qu'à la façon dont les décisions sont prises.

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEP...PERIODIQUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.,
1700 ST-DENIS,
MONREAL 129.



Le chef du Crédit social du Canada, dont le leadership était en jeu, en fin de semaine, dans un congrès de deux jours, à Hull, a été réélu par une majorité plus que confortable à la tête de cette formation politique canadienne. En remportant 510 des 692 voix exprimés par les délégués, M. Réal Caouette a défait MM. Fernand Bourret, Philippe Cossette et le Dr James McGillivray. On le voit ici, M. Caouette n'a rien perdu de sa verve qui le caractérise, au cours du discours qu'il a prononcé à la suite de son éclatante victoire.

(Téléphoto PC)

Ottawa et non Washington

HULL (PC) — Le président d'Action Canada, M. Paul Hellyer, a soutenu, samedi, que c'est Ottawa et non Washington qui est responsable du chômage au Canada.

M. Hellyer qui s'adressait aux délégués créditistes, réunis en congrès à Hull, a déclaré que le chômage était l'une des pires calamités de la société canadienne parce qu'il frappait généralement ceux qui sont le plus dans le besoin et paralysait l'économie canadienne.

Le président d'Action Canada, ex-ministre des Transports dans le cabinet du premier ministre Trudeau, a par la suite expliqué les buts de son mouvement.

Situation difficile

TAIPEH (AFP) — Le gouvernement de Formose se trouve dans une situation extrêmement difficile et dangereuse, a déclaré samedi le général Tchang Kai-chek, dans une allocution prononcée à l'occasion du 60e anniversaire de la fondation de la République.

Après avoir souligné qu'en dépit des insultes ou des échecs temporaires, nous avons maintenu notre volonté et notre détermination. Le président Tchang Kai-chek a déploré que des gens puissent être tombés si bas pour devenir les laquais de Mao Tsé-toung, ce bandit, traître, fourbe, agressif et terroriste des grottes du Yenan.

Étalage de "peau"

ST-ALBAN, Vermont (PA) — Dans cette ville, qui a le plus fort pourcentage de chômage du Vermont, depuis 18 mois, n'importe quelle sorte d'étalage est considéré comme une bonne exposition.

Du moins jusqu'à cette semaine. A la grande joie des hommes d'affaires locaux et des officiers municipaux, St-Alban avait été choisie plus tôt dans l'année pour être le site d'un film.

Cinetex Film Co. de Montréal invita donc les hommes d'affaires et les patrons de l'hôtel de ville à la première du film "Loving and Laughing".

Mais il y avait trop "d'étalage". "C'était une affaire de péage, dit le maire. Je n'avais jamais rien vu de pareil auparavant".

Escale humanitaire

FRANCFORT (PC) — Un DC-8 d'Air Canada est arrivé à Francfort avec une heure de retard sur son horaire, après une escale imprévue au Groenland où il a pris un enfant malade.

Parti de Winnipeg pour Francfort, via Copenhague, l'appareil survola le Labrador quand il a capté un message-radio "medivac", appel d'urgence pour soins médicaux, émis par les autorités danoises du Groenland.

Un bébé devant subir rapidement une opération du coeur devait être transporté à Copenhague, précisait le message.

Le DC-8 d'Air Canada a alors mis le cap sur l'Aéroport de Sonderstrom, seul capable de recevoir ce type d'avion. Il reprenait son vol peu après pour Copenhague avec le bébé à son bord avec un léger retard que personne parmi les passagers n'a déploré, bien au contraire.

Le dauphin de Mao se meurt

WASHINGTON (AFP) — M. Lin Piao, ministre de la Défense de Chine populaire et successeur probable de Mao Tsé-toung, serait gravement malade et peut-être même sur le point de mourir indique dimanche le New York Times.

Le quotidien newyorkais ajoute tenir de source sûre que le gouvernement américain est convaincu que des informations en provenance de Pékin selon lesquelles la santé de M. Lin Piao est précaire sont correctes.



Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliot Trudeau, est toujours populaire dans l'Ouest comme dans l'Est. Sa personnalité attire chaque fois de nombreux "fans" plus que des partisans, semble-t-il, à la suite de sa visite dans l'Ouest, à l'occasion du congrès des Ukrainiens du Canada, à Winnipeg. M. Trudeau a participé à une émission radiophonique au cours de laquelle il a répondu aux questions que lui posaient les auditeurs.

(Téléphoto PC)

inter-loto²



TIRAGE
AUJOURD'HUI
PREMIER PRIX

\$125,000.

BEAU TEMPS
MAUVAIS TEMPS

Coke...
le vrai
de vrai



Régions de Québec et des Cantons de l'Est.

Quelques averses ce matin.
Minimum 40; maximum 50.
Aperçu pour mardi, quelques averses.



Pompiers auxiliaires

Le cours de pompiers auxiliaires de la Protection civile s'est terminé, à Waterloo, par la remise de certificat à ceux qui l'ont suivi avec assiduité. Ce cours de huit séances de deux heures a connu un certain succès. On voit, ici, réunis, M. René Bellefeuille, secrétaire-trésorier de la ville de Waterloo, remettant son certificat à M. Luc Bachand; M. Pierre Paquette, recevant le sien des mains de M. Déodat Cabana, super-intendant de la ville, et M. Jean Lavigne, obtenant le sien du maire de Waterloo, M. Paul-André Roy.

(Photo J. Petit)

Les élections municipales sont dans l'air

La Jeune chambre de Bedford forme un comité de citoyens

BEDFORD (JDB) — M. Raymond Tougas, secrétaire municipal de la ville de Bedford, a donné avis que la liste électorale était maintenant terminée et se trouvait à l'hôtel de ville, à la disposition de toute personne intéressée.

Toutes les demandes en inscription ou en radiation devront être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité avant le 8 octobre.

Contrairement aux pronostiques émis, il y a environ un mois, le nombre des électeurs inscrits sur la liste pourrait dépasser le nombre de 4,000; c'est ainsi que, pour la confection de la liste, la ville de Bedford avait retenu les services de quatre énumérateurs et d'une secrétaire supplémentaire.

La population elle-même se prépare activement à la tenue des élections ainsi que les corps

intermédiaires de l'endroit. La jeune chambre de Bedford avait d'ailleurs déjà, lors de sa dernière assemblée, admis le principe de procéder à la formation d'un comité de citoyens.

À l'heure actuelle, deux organismes syndicaux ont adhéré à cette association de caractère provisoire, uniquement orientée vers la tenue des prochaines élections municipales.

Les responsables de la création du comité des

citoyens ont décidé de convoquer une assemblée publique à laquelle toute la population est cordialement invitée, et qui se déroulera à la salle des travailleurs unis de l'automobile, rue Massicotte.

Au cours de cette assemblée, M. Raymond Tougas, qui assume les charges de président d'élection, sera le conférencier invité et viendra exposer les grandes lignes des nouvelles dispositions de la Loi électorale.

Ensuite, les promoteurs du Comité de citoyens exposeront les buts de leur groupement qui, fondamentalement, veut créer parmi les travailleurs de Bedford, une prise de conscience des problèmes de la vie politique municipale et les animer dans cette optique.

On souligne même que le Comité de citoyens pourrait même présenter une équipe complète de candidats aux postes de maire et d'échevins. Fait intéressant à souligner, on note beaucoup de jeunes éléments dans les rangs du comité de citoyens, ce qui témoigne que la population toute entière veut jouer un rôle actif dans les élections et assumer, au maximum, ses responsabilités civiques.

Nomination d'un pompier-éducateur au Service des incendies de Cowansville

COWANSVILLE (JDB) — La Semaine de la prévention, des incendies, qui s'est terminée dimanche soir, à Cowansville, a connu un succès certain dans cette municipalité, et a surtout atteint l'objectif principal que les autorités concernées lui avaient fixé, celui de sensibiliser le grand public, de le rendre conscient du travail effectué par le corps des pompiers volontaires de Cowansville, en matière de prévention.

Mis sur pied par le chef du département des incendies, M. Yves Pouliot, en étroite collaboration avec son adjoint, M. Charbonneau, le programme, un des plus complets en matière de prévention, est surtout destiné à sensibiliser la population à ce problème afin de réduire le nom-

bre des incendies, de protéger les biens, d'aider le public de Cowansville à se protéger efficacement contre ce terrible fléau qu'est le feu.

Pratiques d'alerte

Tout au long de cette semaine, plusieurs activités se sont déroulées, dont plusieurs pratiques d'alerte d'urgence. Celles-ci étaient principalement effectuées en vue de vérifier la compétence des membres du corps de pompiers-volontaires et le bon état de fonctionnement du matériel utilisé à lutter contre le feu.

Ces exercices se sont déroulés suivant un programme extrêmement précis et dans des temps records. Les pratiques, qui ne manquent pas de frapper la population par leur côté spectaculaire, se sont tenues dans des endroits-clés du centre-ville: l'hôtel Maurice, la demeure de M. Zahra, rue Sud, où les pompiers ont procédé à la descente d'un blessé sur une civière le long de la grande échelle; l'usine de pompage et de traitement des eaux, dans laquelle les pompiers ont dû rechercher un blessé fictif, dans des conditions particulières, cette fois, puisque le bâtiment était envahi par des gaz épais et suffoquants.

Par ces diverses pratiques, la population cowansvilloise a pu se rendre compte qu'elle dispose d'un département de prévention des incendies extrêmement efficace et, qu'en cas de sinistre, tout sera mis en oeuvre pour lui assurer une protection adéquate, et ce,

Marcel Ostiguy souhaite généraliser la vente du cidre bouilli au Québec

MARIEVILLE (GMM) — Contrairement à son collègue, le député libéral de Saint-Jean, M. Jacques Veilleux, et malgré les allégations du premier ministre de la province de Québec, M. Robert Bourassa, le député du comté de Rouville, M. Marcel Ostiguy, grand buveur de cidre, souhaite que la vente de ce produit soit accessible aux grandes chaînes d'épicerie comme elle l'est aux épiceries présentement "licenciées" et poursuit son travail en ce sens.

M. Marcel Ostiguy réaffirme sa confiance quant au succès de la mise en marché de ce produit, nouvellement "légalisé" au Québec et explique que c'est justement pour assurer au public un cidre de bonne qualité que la Société des alcools du Québec multiplie actuellement ses descentes chez les pomiculteurs qui ne sont pas encore possesseurs de permis de fabrication.

En fait, les cidreries qui ont reçu leur permis d'exploitation ont aussi accepté d'être contrôlées quant à leurs modes de fabrication de ce produit qui sera mis en marché à partir du 1er novembre.

Or, ces cidreries ont commencé leur production au cours du printemps et le cidre mis en vente, qui subit un vieillissement artificiel contrôlé par des tests chimiques fait à la cidrerie même par des ingénieurs chimistes et des repré-

sentants de la Société des alcools, ne peut être que d'excellente qualité.

C'est une condition essentielle à son acceptation par le grand public et de l'intérêt même des pomiculteurs et des producteurs de cidre.

Quant à la conservation du cidre dans les petites épiceries, dès la publication des règlements de mise en vente dans la Gazette officielle du Québec, une copie

sera expédiée à chaque détenteur de permis de vente de bière.

Ainsi, nul n'ignorera que le cidre doit être conservé à une température n'excédant pas 70 degrés, sauf les cidres dits "plats" qui peuvent supporter des chaleurs de 72 et même 75 degrés.

Ces derniers cidres sont d'ailleurs les plus courants et ceux qui seront mis en vente en premier lieu les autres,

les dits "champagnisés" demandant des soins supplémentaires que le laps de temps, depuis l'adoption de la loi par le législateur, n'a pas encore permis d'apporter.

Toutefois, il ne tardera pas d'arriver le temps où la ménagère ajoutera à son panier hebdomadaire de provisions la ou les bouteilles de cidre qui viendront mettre du soleil sur la table du dimanche.

Coupable d'attentat à la pudeur

Un jeune homme de Longueuil jouit de la clémence du juge

COWANSVILLE (AD)

— Un jeune homme de Longueuil, John Ahern, s'en est tiré avec une amende de \$100 et une ordonnance de probation de garder la paix, pour s'être reconnu coupable d'attentat à la pudeur sur la personne d'une adolescente de 16 ans, au mois d'août 70.

Ahern, dont le procès a débuté hier avant-midi, devant le juge Carrier Fortin, de la cour du Banc de la Reine, a d'abord enregistré un plaidoyer de non culpabilité à l'accusation de viol portée contre lui.

Son procureur, Me André Bachand, de Cowansville, qui avait élaboré une solide défense pour son client, a prévenu le tribunal que l'inculpé était disposé à enregistrer un plaidoyer de culpabilité à une accusation réduite d'attentat à la pudeur.

Ce à quoi le procureur de la Couronne a consenti en expliquant qu'il lui serait très difficile d'établir une preuve suffisante dans la cause de viol.

À la lumière de ces faits nouveaux, le juge Fortin a donc libéré le prévenu de l'accusation de viol et l'a déclaré coupable d'une action réduite, celle d'attentat à la pudeur.

Les représentations

Dans ses représentations au tribunal, l'avocat de la défense, Me André Bachand, a signalé à la cour que son client n'avait aucun antécédent judiciaire et qu'il détenait un emploi stable. Il a mentionné qu'il n'avait eu aucune violence ni aucune menace proférée par l'accusé, lors de cet incident survenu en août 70, sur le terrain de

camping Vallée Bleue, dans le comté de Brome.

Me Bachand a expliqué que son client revenait du lac où il venait de faire une randonnée en pédalo, lorsqu'il fut surpris par la plume.

C'est alors qu'il est entré dans une tente occupée par une adolescente de 16 ans.

L'avocat a fait remarquer que la jeune fille avait fumé plusieurs cigarettes avec son client et qu'ils avaient même échangé des baisers (french kiss) avant que celui-ci se livre à des attouchements d'abord, et ait ensuite des relations sexuelles avec l'adolescente.

Il a souligné que la victime n'avait poussé aucun cri et qu'elle avait conversé avec l'intrus pendant de longues minutes, allant même jusqu'à lui passer la main dans la chevelure; le procureur de la défense a ajouté que l'inculpé avait même passé quelques heures à l'intérieur de la tente et que la victime s'était recouchée après son départ.

Me Bachand a donc réclamé la clémence du

tribunal pour son client, précisant que celui-ci est maintenant marié depuis quelques mois et qu'il a appris sa leçon. Il a suggéré une amende de \$100, dans les circonstances.

Pour sa part, Me Claude Noisieux, procureur de la Couronne, a corroboré les dires et les affirmations de la défense; il est même allé plus loin en précisant que l'incident est survenu au milieu de la nuit et que le prévenu a quitté les lieux seulement quelques heures plus tard alors que le jour était levé.

Il a expliqué que l'adolescente s'était recouchée et qu'elle avait décidé de porter plainte seulement cinq heures plus tard, après avoir raconté l'incident à une autre personne, laquelle lui a conseillé de déposer une plainte auprès de la police.

Me Noisieux a soutenu que l'offense décollait du fait que l'inculpé s'était introduit dans la tente sans y avoir été invité. Quant au reste, il a corroboré les dires de son collègue de la défense et n'a formulé aucune objection à ce que le prévenu bénéficie de la clémence de la cour.

Réunion du Mouvement des travailleurs chrétiens

SAINT-HYACINTHE — Vingt-deux responsables du Mouvement des travailleurs chrétiens se sont réunis dernièrement au séminaire de Saint-Hyacinthe pour réfléchir sur les valeurs qui sont vécues au sein de leur organisme.

Les personnes présentes ont discuté de la qualité de leur participation et des difficultés qu'elles rencontrent dans le MTC. Ces congressistes venaient de Granby, Iberville, Saint-Hyacinthe et Tracy.

Cette rencontre a permis aux responsables du Mouvement des travailleurs chrétiens d'exprimer ce que le mouvement leur avait apporté. Il semble, ainsi, que ce rapport du MTC réside dans la libération, la fraternité, une ouverture plus grande aux autres, le partage, la solidarité, l'espérance et la foi.

Les principales difficultés rencontrées se résument dans le fonctionnement des équipes, dans le besoin d'un ressourcement plus apte à aider les membres et dans le recrutement de nouveaux membres. Une des causes du non-recrutement, selon les participants, serait la peur qu'ont les gens de s'engager.

Le MTC est un mouvement qui s'adresse aux travailleurs adultes. Il leur rappelle qu'ils doivent participer à la con-

struction du monde, à son aménagement, dans un engagement temporel.

Le mouvement leur permet d'envisager chrétiennement tous les aspects de leur vie et il les soutient dans leur désir d'être des témoins du Christ.

Les responsables du MTC, à la fin de cette rencontre de réflexion, ont pris la résolution de préciser dans chacune de leur ville les objectifs du Mouvement des travailleurs chrétiens pour 1971-1972, ainsi que les moyens de les atteindre.

M. LeClair au Kiwanis

WATERLOO (GMM) — C'est demain, mardi 12 octobre, que M. Maurice LeClair, enfant de Waterloo, profitera de son passage dans les Cantons de l'Est pour rendre visite à l'hôpital de Waterloo, répondre à l'invitation du conseil municipal de sa ville natale qui lui offre une réception civique à l'hôtel de ville, à 5 heures 30, et présenter une conférence devant les membres du Kiwanis lors de leur souper hebdomadaire à 7 heures 30.

M. Maurice LeClair, qui compte de nombreux parents et amis à Waterloo et dans la région, est sous-ministre fédéral à la Santé. Sa conférence portera évidemment sur ce sujet qu'il connaît bien.

Au conseil de Waterloo

WATERLOO (GMM) — La ville de Waterloo a demandé à la Commission municipale du Québec de l'autoriser à répartir sur une période de cinq ans l'amortissement du déficit accumulé de l'ordre de \$126,435.65. Ceci afin de répondre aux exigences de la loi 285 sur les cités et villes.

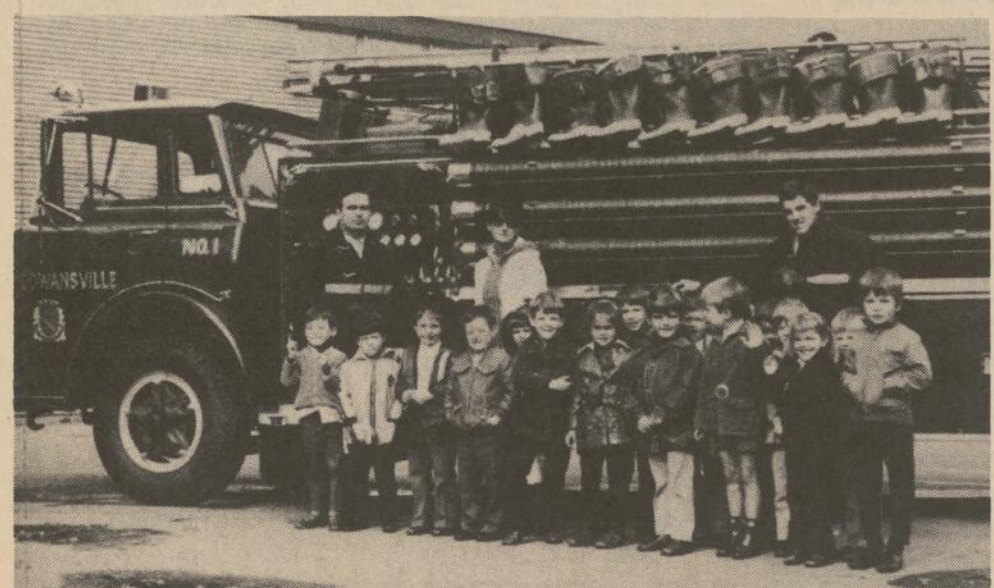
Le déficit accusé par la ville porte la date du 30 décembre 1970 et son remboursement se ferait à raison de \$25,000 pour les quatre premières années et de \$26,435.65 pour la cinquième, le tout payable à partir de cette année 1971.

Ouverture des soumissions

Les membres du conseil municipal se réuniront à nouveau cette semaine, soit mercredi soir, à 8 heures, à l'hôtel de ville, afin de procéder à l'ouverture de soumissions en vue de l'exécution des travaux prévus au règlement 71-337.

Lors d'une assemblée précédente le conseil n'avait reçu qu'une seule soumission.

Elle fut rendue à l'entrepreneur général de qui elle émanait et une prolongation de l'appel d'offre a alors été décidée. Elle prendra fin le 13 octobre à 8 heures du soir.



Les enfants de la maternelle J.-B.-H. Larocque ont fait connaissance avec deux nouveaux amis, le sergent Gaston Lacroix, pompier-éducateur, qui sera assisté dans cette nouvelle fonction par l'agent Pierre Benoit.

(Photo JdB)



Trois exercices pour la lutte contre les incendies ont été tenus au cours de la Semaine de la prévention contre les incendies. On aperçoit, ici, le directeur adjoint de la ville de Waterloo, M. Charbonneau, au centre, occupé à descendre une civière le long de la grande échelle, aidé de deux pompiers.

(Photo JdB)

Nouvelles de Granby

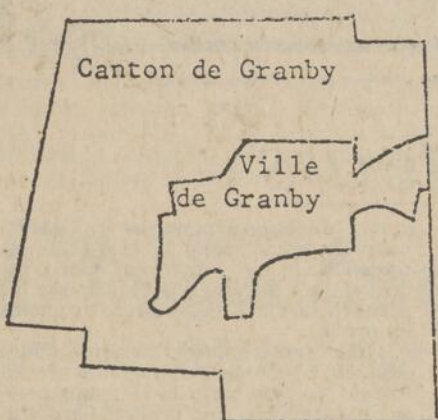
Québec a étudié le projet de fusion

Granby pourrait facilement desservir la population entourant son noyau urbain

NDLR: Au tout début du mois de mai, les conseillers municipaux de la ville et du Canton de Granby demandaient l'aide technique du ministère des Affaires municipales pour étudier leur projet de fusion. Les administrateurs des deux municipalités ont depuis peu en main l'étude préparée par un officier de la division des fusions et annexions du ministère, laquelle porte sur les points importants à considérer en fonction d'une éventuelle fusion. Dans un premier article, nous élaborons aujourd'hui sur les données générales de cette étude. Demain, nous abordons l'aspect financier du projet.

par Valérie AUDY

GRANBY-La fusion de la ville et du Canton de Granby créerait une nouvelle municipalité de quelque 39.900 habitants, ce qui placerait Granby au nombre des quinze premières villes du Québec. Située au centre de cet immense territoire de 48.122 acres, l'actuelle ville peut facilement desservir la population qui se trouve autour de son noyau urbain.



Granby se trouve au centre de la nouvelle municipalité qui résulterait de la fusion de la ville et du canton.

Ce projet de regroupement mérite d'autant plus d'attention que face à une industrialisation accélérée et à une urbanisation plus élevée, est essentiel que des villes fortes soient créées pour être en mesure, par un leadership dynamique, non seulement d'accepter mais aussi d'orienter le développement d'une façon efficace et rationnelle.

Ces données tirées du rapport soumis, comme celles qui suivent d'ailleurs, le ministère souhaite qu'elles puissent servir de base à de fructueuses discussions et à une prise de position qui soit la meilleure pour le bien-être de la population concernée. Le ministère, personne ne l'ignore, favorise le regroupement municipal. Cependant, et l'étude soumise l'indique bien clairement, il

revient aux deux conseils municipaux concernés de décider si oui ou non, selon la loi des fusions volontaires, ils entreprendront les procédures légales nécessaires à la fusion.

Une nouvelle ville

La superficie totale de la nouvelle ville serait de 48.122 acres constituée dans la proportion de 84,5% du territoire du Canton de Granby. Située au centre, l'actuelle ville pourrait donc facilement desservir tout le territoire sur lequel elle s'étendrait. En même temps, la population de Granby passerait à quelque 39.900 âmes, 87% provenant de l'actuelle ville de Granby. Avec un tel chiffre, la nouvelle ville serait du nombre des quinze premières municipalités du Québec.

L'évaluation impossible totale de la nouvelle municipalité s'établirait à \$99.257.910. En ce domaine, la contribution du Canton ne serait que de 8,1%. La valeur impossible des compagnies est de 22,1% du total. En 1971, l'évaluation par rapport à la valeur réelle serait à peu près la même pour les deux municipalités.

Développement économique

La ville de Granby, par sa situation géographique, a connu dans la dernière décennie un développement économique important. Le taux annuel moyen de sa croissance économique était de 5% alors que, suivant le même rapport, durant cette même période, sa superficie a plus que doublé et sa population s'est accrue de 12,3%. De plus, son évaluation impossible a connu une augmentation annuelle moyenne de 11,2%. "Toutes ces différentes statistiques nous font bien voir le dynamisme de cette ville qui constitue pour la municipalité du Canton de Granby un pôle d'attraction économique privilégié."

Et, d'ajouter l'étude soumise, "face à une industrialisation accélérée et à une urbanisation plus élevée, il est essentiel que des villes fortes soient créées pour être en mesure, par un leadership dynamique, non seulement d'accepter mais aussi d'orienter le développement d'une façon efficace et rationnelle. Le projet de fusion de la ville et du Canton de Granby s'inscrit dans cette direction."

Personnel et élections

Le rapport constate l'existence d'accords intermunicipaux entre les deux municipalités pour certains services. Granby assure la protection contre le feu dans le Canton et la cour municipale a juridiction sur le territoire de la municipalité du Canton. Il s'agit là de services pour lesquels le Canton paie.

En 1971, la liste du personnel régulier de la ville compte 151 noms alors que celle du Canton n'en compte que deux. Les chiffres sont les suivants pour la ville: administra-

tion générale, 21; protection publique, 48; travaux publics, 64; usine de filtration, 9; santé publique et bien-être social, 1; service récréatifs et communautaires, 8. L'un des deux employés du Canton s'occupe de l'administration générale alors que l'autre s'occupe des travaux publics.

Après une fusion, généralement, les fonctionnaires et employés réguliers des municipalités fusionnées demeurent au service de la nouvelle ville dans les fonctions qui leur sont attribuées par le nouveau conseil, sans diminution de salaire ou de traitement et sans perte de bénéfices acquis.

Après la fusion, suivant le rapport, deux membres du conseil du Canton de Granby devraient siéger avec ceux de la ville de Granby.

Terres en culture

Le Canton comptant plusieurs terres en culture, le rapport soumis rappelle que le législateur a donné, par la Loi des cités et villes, des avantages fiscaux à ceux qui possèdent des terres en culture.

C'est ainsi que toute terre en culture ne peut être évaluée à plus de \$100 l'arpent si elle a une superficie de quinze arpents ou plus. Cette évaluation comprend la maison qui sert à l'habitation du cultivateur et dont la valeur n'excède pas \$10.000, ainsi que les garages, écuries et autres bâtiments servant à l'exploitation de ladite terre. Si la valeur de cette maison excède \$10.000, elle n'est pas comprise dans l'évaluation que jusqu'à concurrence de cette somme.

La terre en culture est taxée à un montant n'excédant pas 1% de l'évaluation municipale, comprenant toutes taxes, tant générales que spéciales. Les montants provenant des tarifs pour financer des services municipaux comme l'enlèvement des vidanges, le service des loisirs, etc., ne doivent pas être inclus dans le total des taxes générales et spéciales.

Toute terre en culture de moins de quinze arpents jouit du privilège lié à la charge financière.

Zonage et construction

Le rapport rappelle que la municipalité du Canton de Granby n'a aucun règlement de zonage et de lotissement. Elle ne possède qu'un règlement de construction datant de 1945. Par la fusion, le nouveau conseil municipal pourrait faire adopter graduellement des normes touchant ces différents domaines et voir à les faire respecter d'une façon efficace.

D'après cette étude, les propriétaires d'animaux du Canton devraient pouvoir continuer à garder ceux-ci même si leur municipalité devient ville.

Quant aux commerçants qui opèrent actuellement sur le territoire du Canton de Granby, ils pourraient garder les mêmes privilèges et droits qu'ils ont actuellement.

Quelques réactions

GRANBY — Le rapport soumis par un officier de la division des fusions et annexions du ministère des Affaires municipales sur le projet de fusion de la ville et du Canton de Granby suscite déjà diverses réactions même s'il n'a que pour unique but de faire connaître les points importants à considérer en fonction d'une éventuelle fusion.

Un conseiller du Canton de Granby a déjà clairement manifesté son objection à la fusion des deux municipalités. Celui-ci croit que c'est la ville qui tirerait le plus d'avantages de la réalisation de ce projet. Un autre conseiller de la même municipalité s'objecterait à la fusion.

Les autres membres de ce conseil n'ont pas encore communiqué clairement leur position. Certains citoyens sou-

tiennent que l'évaluation des terres en culture pourrait donner lieu à de longues négociations alors que les exigences, en ce qui concerne l'intégration du personnel du Canton à celui de la ville, seraient faciles à remplir.

Après la fusion, le Canton exigerait que l'un de ses deux membres appelés à la représenter au sein du nouveau conseil soit un agriculteur, question de représentativité.

Pour leur part, les contribuables du Canton exigeraient que les projets de développements domiciliaires déjà approuvés puissent se concrétiser dans le cadre du plan directeur d'urbanisme.

Et les commerçants voudraient garder leurs droits et privilèges quelque soient les modifications au zonage.

Quelque 600 invitations ont déjà été envoyées à des gens de Granby et de l'extérieur et les organisateurs s'attendent à ce que plusieurs personnalités politiques, artistiques et du monde des affaires participent au bal.

Différents comités ont été formés de façon à ce que cette activité remporte tout le succès anticipé. On a pensé aux décors, au protocole, etc... En un mot, rien n'est négligé.

PLACEMENT D'ARGENT

RENDEMENT — SÉCURITÉ — SERVICE
OBLIGATIONS
PROVINCIALES — MUNICIPALES — SCOLAIRES
HÔPITAUX — FONDS DE PENSION

J. WILFRID DUSSAULT
463, rue Léger, Granby, Qué. 372-4587

CREDIT QUEBEC INC.
COURTIERS EN VALEURS
200, rue St-Jacques, Montréal



Un auditorium de 500 sièges

L'auditorium de l'école polyvalente J.-Hermas Leclerc prend forme de plus en plus. On prévoit couler le béton dans cette section dès jeudi prochain. L'auditorium pourra recevoir environ 500 étudiants.

(Photo La Voix de l'Est, J. Petit)

Pour succéder à MM. Forand et Légaré

Granby à la recherche de directeurs de services

GRANBY (JF)-La ville de Granby a publié en fin de semaine des offres d'emploi pour les postes de directeur du service de la police et de directeur du service de secours et de protection contre l'incendie.

Cette publication fait suite à une décision du conseil municipal visant nommer un directeur à chacun des postes et l'un devient assistant de l'autre que ce soit pour la police ou pour le service des incendies.

Ainsi, les fonctions du directeur du service des incendies seront de surveiller, diriger et coordonner toutes les activités de son service. On spécifie cependant que la personne choisie pourra devenir l'assistant du directeur de police et des connaissances dans ce domaine sont considérées comme avantageuses.

La même spécification est d'ailleurs indiquée dans l'offre d'emploi pour le poste de directeur du service de la police.

Quant au reste des exigences, elles sont sensiblement les mêmes dans les deux cas. Ainsi, on précise que les candidats devront être de citoyens nés au Canada, ils doivent aussi être bilingues. On demande aux can-

didats intéressés de posséder un cours secondaire et au moins une douzième année d'étude avec certificat ou tout autre préparation jugée équivalente et reconnue par le ministère de l'Éducation.

Les intéressés devront avoir dix ans d'expérience dans un corps de policiers ou un corps policier comparable dont 5 ans à titre d'officier ou d'état-major.

Quant aux connaissances administratives, on requiert qu'elles soient en prévention et extinction d'incendie pour le directeur de ce service. Pour le poste de directeur de la police, on ajoute qu'en plus des connaissances en criminologie seront considérées comme un avantage supplémentaire. Ces connaissances ne sont toutefois pas essentielles.

On mentionne également que le traitement sera en fonction de l'expérience et des qualifications des candidats qui devront faire parvenir leur demande d'emploi au plus tard au 1er novembre 1971.

On se souviendra que cette offre d'emploi fait suite à l'amendement apporté au plan de retraite pour les haut-fonctionnaires municipaux.

L'âge de retraite est maintenant à 60 ans et le directeur actuel, M. Raymond Forand ainsi que l'assistant-directeur, M. Louis-Philippe Légaré ont favorablement accueilli cet amendement ainsi que le nouveau plan de retraite.

Les élections dans le Canton

GRANBY - Quatre des sept membres du conseil de la municipalité du Canton de Granby complètent leur mandat cette année. Il s'agit du maire, M. Isidore Martin, et des conseillers Armand Brouillard, Eugène Monty et Roland Lussier.

Les trois conseillers qui n'ont pas à affronter l'électorat cette année sont MM. Jacques Bérard, Gérard Beaudry et Norman Coupland.

L'appel nominal se fera de midi à 2 h. p.m., dimanche le 31 octobre, à la salle de l'hôtel de ville de Granby. Et, s'il doit y avoir élections, celles-ci se dérouleront dimanche le 7 novembre.

Le président d'élection est Me Yves-E. Tétrault, secrétaire-trésorier de la municipalité du Canton de Granby.

Le Richelieu veut créer un centre de réhabilitation

GRANBY — L'établissement d'un centre de réhabilitation constitue l'une des principales préoccupations du club Richelieu de Granby. Parallèlement, l'organisme veut accentuer sa participation à la Colonie de vacances de Granby et collaborer à l'instauration de services nécessaires à la jeunesse.

Ces objectifs, bien qu'on ne les ait dévoilés qu'au cours de la conférence de presse donnée samedi après-midi, le Richelieu les élabore depuis déjà plusieurs mois, voire même un an et demi.

Un comité s'affaire depuis plus d'un an aux recherches nécessaires à l'établissement d'un centre de réhabilitation à Granby. Et à cette fin, il a expédié 1.000 questionnaires aux organismes et personnes s'occupant de jeunes.

Un bref examen des réponses reçues révèle qu'un tel centre s'impose et avec urgence. Le Richelieu est d'autant plus intéressé qu'il dispose de statistiques compilées ailleurs, lesquelles révèlent une possibilité de récupération variant de 70 à 90%.

Ce projet doit constituer la réponse au problème que posent les jeunes délinquants, les jeunes qu'il faut placer à l'extérieur de leur famille, ceux qui souffrent d'inadaptation sociale, etc...

Le centre qu'on veut mettre sur pied à Granby s'adressera-t-il aux jeunes hommes ou jeunes filles? Sera-t-il de type polyvalent? Où se trouvera-t-il et quand ouvrira-t-il? Ce sont là autant de questions auxquelles il est encore trop tôt pour répondre.

Les dirigeants du Richelieu comptent obtenir un rapport d'ici six mois ce qui signifie qu'il pourrait y avoir des développements en marge de ce projet d'ici un an.

Quant à la Colonie de vacances, le Richelieu y consacre déjà beaucoup d'argent. L'an dernier, il y a construit un réfectoire neuf, ce qui lui a coûté plus de \$10.000.

Il y a encore là beaucoup à faire et le Richelieu, comme tous les autres organismes qui s'en occupent, en sont conscients. Mais pour faire davantage, on réalise que les fonds que procurent les campagnes actuelles sont bien insuffisants.



Campagne des JMC

Les Jeunesses Musicales du Canada entreprendront bientôt une nouvelle saison de concerts et l'on recueille présentement les abonnements pour cette série. Les concerts auront lieu à l'auditorium de l'école secondaire Immaculée-Conception. De gauche à droite: Mme Huguette Léveillé, le maire et la mairesse de Granby, M. et Mme Jean-Louis Tétrault qui se sont procurés les premiers abonnements; et Mme Solange Pagé.

(Photo La Voix de l'Est, J. Petit)

Un bal-bénéfices

Le club Richelieu veut élargir son champ d'action, mais les fonds ne suffisent pas

GRANBY - L'évolution de la société a écarté le club Richelieu de certains champs d'action, mais non sans lui refiler la perspective de faire encore davantage pour améliorer les conditions de vie de la jeunesse. Et c'est là un défi que les membres du club local entendent relever pour autant qu'ils obtiennent l'encouragement de la société granbyenne.

Toutefois, les nouvelles voies que l'évolution de la société trace à ceux qui se consacrent au bien de la jeunesse sont complexes et commandent des investissements élevés, d'où, pour le club Richelieu de Granby, la décision d'organiser un bal-bénéfices.

Ce bal et les objectifs du Richelieu, les dirigeants du club en ont traité au cours d'une conférence de presse donnée samedi après-midi. Le Dr Jean Guertin, président du club, Me Gilles Poussard, président du comité du bal, M. Jean-Paul Breton, vi-

ce-président du comité, et M. Jacques Massicotte, publiciste du club, étaient présents.

On y a d'abord expliqué que cet organisme social groupant des hommes de tous les milieux tente d'appliquer sa devise "paix et fraternité" en améliorant les conditions de vie de la jeunesse. Par le passé, le Richelieu avait l'habitude

de défrayer le coût des soins dentaires, d'anes-thésie, de médicaments, du lait et de la soupe dans les écoles primaires de Granby, de faire des dons à la Colonie de vacances de Granby et de se livrer à des dépannages de toutes sortes.

Bien sûr, l'évolution n'a pas écarté le Richelieu de tous ces champs d'action, mais pour ne donner qu'un exemple, disons que le coût des soins dentaires est absorbé par le gouvernement provincial.

Cette situation pousse le Richelieu à s'orienter vers d'autres champs d'action. C'est ainsi qu'il envisage une plus grande participation à la Colonie de vacances de Granby, l'établissement d'un centre de réhabilitation et la collaboration à l'instauration de services nécessaires à la jeunesse.

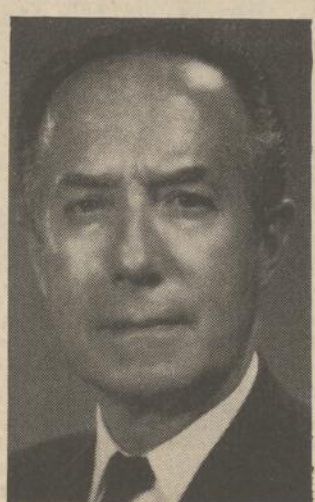
Le budget nécessaire à la réalisation de ces projets sera nécessairement beaucoup plus élevé que celui dont on avait be-

soin par le passé. Or, c'est justement pour combler l'écart que le club Richelieu organise un bal-bénéfices.

Le conseil d'administration a pensé joindre l'utile à l'agréable en préparant une telle activité qui se déroulera sous le haut patronage de M. Pierre Siraud, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France à Ottawa depuis la fin d'août 1968.

Le Richelieu a arrêté son choix sur cette personnalité parce qu'il représente un pays où le mouvement a pris beaucoup d'expansion. Ce sont d'ailleurs des Canadiens français qui sont allés fonder les premiers clubs Richelieu en Europe.

Cette manifestation d'envergure est prévue pour le 20 novembre. M. Siraud sera d'abord reçu à l'hôtel de ville à 7 h. p.m. Puis, il ouvrira officiellement le bal à 9 h. 30, au motel Le Grand-Bien.



M. Pierre SIRAUD

Pour vous mesdames,

Cricket

...la joyeuse petite voiture!

La Cricket possède des servofreins à disque à l'avant et des pneus à plus radiaux pour améliorer le freinage et la tenue de route. C'est une bonne idée n'est-ce pas?



Shefford

CHRYSLER PLYMOUTH LITE

947 Principale Granby 378-9051

Editorial

Ne soyons pas trop confiants!

Il n'y a pas eu de prophètes de malheur lors du congrès du Conference Board, un institut montréalais de recherches dans le monde des affaires et de l'économie. Dix-sept conférenciers: des économistes, des hommes d'affaires et des spécialistes du gouvernement, ont prédit une situation économique moins difficile l'an prochain.

La production brute augmentera de cinq et demi pour cent, alors que le chômage se maintiendra à six pour cent de la main-d'oeuvre. Quant à l'inflation, elle se manifestera dans la proportion de trois et demi pour cent.

Ces spécialistes redoutent bien un peu les mesures protectionnistes américaines, mais, dans leur opinion, le Canada profitera peut-être de ces mesures si elles réussissent à stimuler l'économie des Etats-Unis.

Un conférencier a cependant émis l'opinion que notre pays sera probablement dans l'obligation d'imiter Washington et d'instituer des contrôles économiques « aussi compréhensifs que ceux que vient d'annoncer le président Nixon ».

Que déduire de ces opinions, si ce n'est que si l'on interrogeait d'autres spécialistes, ils ne seraient probablement pas du même avis. Surtout au sujet des implications des mesures américaines: la surtaxe de dix pour cent sur les importations et le blocage des prix et des salaires.

Car, il faut bien l'admettre, ces mesures sont dangereuses. Elles le sont au point où le gouvernement canadien a jugé bon d'établir un régime de compensation des pertes que subiront les producteurs du pays, dont une bonne partie de la production est exportée dans le pays voisin.

Et le président des Etats-Unis, dans son dernier discours, ne donne aucune indication quant à la date de leur abolition. Ces mesures demeureront en vigueur durant une longue période qu'il ne faudrait pas, semble-t-il, s'en étonner.

Or, les économistes, les hommes d'affaires, etc., ont-ils raisons d'être confiants en l'avenir dans un contexte économique aussi complexe? Et, d'autre part, avons-nous raison d'ajouter foi à leurs prévisions?

Une économie plus prospère aux Etats-Unis signifiera-t-elle une économie plus prospère chez nous, ou si ce sera le contraire? Ce sont là des questions à se poser à ce moment où, sans avertir leurs partenaires commerciaux, les Etats-Unis prennent les moyens les plus radicaux pour relever leur économie et en particulier réduire les importations dans les secteurs les plus productifs.

Sauf erreur, l'opinion des économistes qui nous prédisent quand même une bonne année va à l'encontre de celle de beaucoup d'autres spécialistes qui, eux, voient une situation moins brillante. Pour ne pas, finalement, être déçus, peut-être serait-il plus sage d'être de l'avis des seconds.

On sait que nous subissons habituellement le contrecoup de toutes les mesures auxquelles ont recours les Américains pour se protéger au plan économique. Et cela, bien entendu, parce que nous dépendons dans une large mesure du marché voisin pour l'écoulement de nos produits et l'accroissement de nos investissements.

Sans les capitaux américains qui d'année en année sont investis un peu partout au pays, nous n'irions pas loin. Ils sont à ce point élevés que ces investissements leur ont rapporté environ un milliard et demi de dollars l'an dernier. Or, ne serait-il pas temps d'essayer de corriger la situation, de réviser nos relations commerciales avec ce pays et, d'autre part, de jeter les yeux ailleurs pour accroître nos exportations et ainsi notre production?

Nous croiser les bras et attendre un geste généreux de la part des Etats-Unis, dans les circonstances, serait certes faire preuve d'imprévoyance. Nos difficultés économiques, le chômage, etc. nous engagent à faire un examen de conscience sérieux, susceptible de nous porter à mieux orienter dans l'avenir notre économie.

Sans cela, la situation ne sera probablement pas aussi rose que le prédisent les conférenciers du Conference Board.

Roland Gagné

Point de vue

La réforme fiscale

Le ministre fédéral des Finances ne semble pas voir d'un très bon oeil une certaine indifférence du Parlement pour sa réforme fiscale. Depuis la rentrée parlementaire, la députation n'y a consacré que neuf jours.

Or, ce projet de loi, comme le précise avec raison M. Benson, doit être approuvé dans le plus bref délai pour que les contribuables puissent en bénéficier dès le premier janvier.

Cette réforme est, comme on ne l'ignore pas, le fruit de dix années d'études par des commissions royales, des ministères et des comités parlementaires.

On sait ce qu'elle comporte pour les années à venir et, à moins que l'opposition cherche à retarder l'adoption de la législation, elle n'a guère de raisons de ne pas se prononcer immédiatement pour ou contre cette réforme, qui comporte des réductions fiscales pour beaucoup de Canadiens.

Evidemment, ne saurait-on la considérer comme un chef-d'oeuvre, mais elle mérite tout de même d'être mise à l'essai. Il sera toujours possible d'y apporter des changements, si la situation l'exige.

Mais M. Benson a raison de réclamer la collaboration de l'opposition pour que le projet de loi soit adopté assez tôt pour permettre au ministère du Revenu national de procéder à l'impression des formulaires et des règles qui s'y rapportent.

Cette réforme n'est pas une affaire nouvelle. Qu'on y donne donc suite aussitôt que possible.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour	.10					
Samedi	.25	Canada	3.50	8.50	15.00	25.00
Semaine	.75					
Année	38.00	Etats-Unis	4.50	12.50	22.50	37.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal) Droits réservés

Lettres de nos lecteurs

Avocat populaire

Plusieurs personnes qui sont sur le "Bien-être Social" semblent ignorer leurs droits et, c'est là que les Avocats Populaires vont entrer dans le jeu.

Leur rôle sera de renseigner les gens et aussi de les aider dans leurs démarches faites auprès du "Bien-Etre" car, comme chacun le dit: "Ca prend 2 ans avant de voir notre conseiller!" Bientôt il va falloir prendre rendez-vous par la poste, car n'est jamais capable d'avoir quelqu'un au téléphone.

Moi, je pense qu'on n'a pas besoin de diplômes universitaires pour savoir nos droits. En se regroupant et en étudiant le Bill 26 et les autres lois s'y rapportant, je crois que ça va ouvrir les yeux à plusieurs et aussi, peut-être, que ça va les faire se grouiller un peu au "Bien-Etre".

Au moins, si on est poigné pour être sur le Bien-Etre, "Agiçons"!

Lucette Rocheleau,
359 rue Brock,
Drummondville.

Service civil pour les jeunes

Monsieur Raymond Garneau,
Ministre des Finances,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, Qué.

Monsieur le ministre,

Vous avez déjà fait une suggestion extrêmement intéressante au sujet d'un certain service civil pour les jeunes que je m'étonne de ne pas avoir vu concrétiser par la suite, ou du moins discuter sérieusement. Dans la conjoncture actuelle, il me semble qu'un tel projet aiderait à solutionner le problème urgent du chômage chez les jeunes, projet qui ne coûterait peut-être pas plus cher que toutes les formes d'aide actuelles indirectes et directes.

Je comprends que l'idée d'un service obligatoire ait répugné à certains. Probablement parce que, inconsciemment, on l'associe à une forme de militarisme qui, effectivement, a été à la base de ce régime dans plusieurs pays européens. Et qui dit service obligatoire voit tout de suite carcan. Mais tout dépend de l'optique. On peut le voir sous un tout autre aspect. Tout d'abord, un peu de discipline pendant un certain temps n'est pas si répugnant que ça. Je crois d'ailleurs que les jeunes en sentent vaguement le besoin de plus en plus, après tant de liberté.

Cette formule renferme d'énormes possibilités. D'orienter vers les armes qu'elle était, elle peut facilement être transformée, adaptée et servir nos besoins et nos vœux pacifistes. Elle pourrait avantageusement compléter l'éducation des jeunes sur le plan social et civique et être un apport précieux,

presque essentiel, à la crise économique que nous traversons qui touche plus durement au point de vue psychologique ceux qui sont au seuil du travail. La porte fermée à laquelle ils se butent actuellement risque de les dégoûter du travail, souvent sans retour.

Si, dans certains pays, moins fortunés que le nôtre, le gouvernement est prêt à verser deux ans de salaire à ses jeunes afin de les former à l'art de la guerre, qui détruit comme toute, pourquoi notre gouvernement ne serait-il pas prêt à déboursier un an de salaire à nos jeunes pour les former à s'entraîner, à construire, à remplir des tâches non rentables économiquement mais nécessaires socialement, comme des routes dans des endroits reculés, négligés, ex. la Gâtineau, le Grand Nord; construire des logis, pour remplacer les taudis (même si les gros contracteurs y perdraient), éduquer la population sur l'hygiène, la bonne façon de s'alimenter, les premiers soins, dans les milieux défavorisés, notions dont on les aurait instruits en quelques mois, et qui leur serviraient à eux aussi leur vie durant. On peut faire beaucoup en un an!

Les candidats aux professions intellectuelles apprendraient à travailler manuellement et vice-versa. Les couches de la société se mêlant par la force des choses, favorisé par un climat d'équipe, qu'il s'agirait de créer appuyé sur une certaine discipline, la compréhension entre les différentes classes ne pourraient qu'y gagner. Ils apprendraient à construire ensemble une société un peu plus humaine.

Réalise-t-on toute l'énergie qu'il y a dans le potentiel jeunesse? L'énergie électrique ou même nucléaire n'est pas aussi précieuse que celle-ci. C'est une énergie qu'on met de côté ou qu'on gaspille avec une inconscience et une incompétence parfois vraiment étonnantes. On l'a souvent harnachée pour des fins politiques ou religieuses, il serait temps qu'elle le soit pour des fins strictement humaines. D'ailleurs de multiples dangers guettent cette jeunesse forcément oisive.

Permettre à tous les jeunes de goûter à un travail valable, utile à leur épanouissement autant qu'à la société, faire un travail rémunéré, les encouragera à se réaliser dans l'action au lieu de se réfugier dans le rêve, l'oisiveté destructrice ou les sociétés parallèles qui finissent le plus souvent en culs-de-sac. Il me paraît criminel, presque un suicide pour une société de ne pas mettre tout en oeuvre pour libérer cette force vive pour nous créer un avenir à la mesure de notre attente. Les moyens financiers et administratifs existent. Là où ils n'existent pas, un peu d'imagination suppléerait.

Quelques jeunes à qui je parlais du projet semblaient très favorables à l'idée. C'est déjà un bon signe de la viabilité du projet. Pour d'autres qui seraient réticents à consacrer une année complète de leur vie à ce service, soit parce qu'ils poursuivent des études supérieures ou pour d'autres motifs, on pourrait répartir cette année en trois

stages de quatre mois, ce qui résoudrait du même coup le casse-tête du travail d'été qui fait couler tant d'encre. Ils ne seraient plus accusés de prendre la place des autres, du moins en partie.

L'idée vaut sûrement la peine d'être essayée, d'être considérée plus sérieusement en tous cas. Car le temps presse. Ce problème est urgent. La délinquance, la drogue, et un tas d'autres plaies moins visibles mais tout aussi nocives, comme l'apathie et le désintéressement face au travail, sont de plus en plus menaçantes. Pourquoi préférer-t-on toujours attendre que le mal soit fait pour s'en occuper alors qu'un peu d'invention et de la ténacité à réaliser un projet plus que valable nous éviterait certaines retombées néfastes du contexte économique actuel? Il ne faut pas craindre les solutions neuves. C'est ainsi souvent qu'on s'en sort.

En espérant de tout coeur que votre idée fasse son chemin.

Marcelle Dolmet Berlinguet
3777 Le Corbusier
Québec (Ste-Foy)

«Le Québec, c'est nous autres»

Il me fait plaisir de vous dire mon appréciation au sujet de cette émission, qui est, je crois, la première d'une nouvelle série. Je dois avouer que je ne suis pas un télé-spectateur assidu du canal 10. Cependant, en regardant cette émission de qualité, je me suis dit qu'elle ne pouvait que rehausser votre prestige. J'ai trouvé cette émission remarquable à plusieurs points de vue, et je vous les signale si cela vous intéresse:

1) d'abord la beauté et le lyrisme du texte dont la narration a été confiée à M. Paul Dupuis. Sans doute y avait-il, quant au fond, quelques éléments subjectifs et même caricaturaux, mais c'était dit avec tellement de charme et même d'humour...
2) ensuite, la présence de Renée Claude; son style convenait parfaitement bien à cette émission. Il y en a peu comme elle qui peuvent chanter le Québec avec tant de vérité par l'interprétation de ses grands chansonniers.
3) enfin j'apprécie que le commanditaire de cette émission consacre une part de son budget à la promotion des valeurs culturelles de notre peuple.

C'est donc avec hâte que j'attends la prochaine émission.

Jean Michaud
C.P. 518
Victoriaville

L'opinion des quotidiens canadiens

Extraits d'éditoriaux puisés dans les quotidiens de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Que fera donc M. Trudeau?

LE Citizen, Ottawa

Il est malheureux que le premier ministre, M. Trudeau, n'ait pas pu fixer une date plus proche que le 6 décembre pour une conférence fédérale-provinciale sur le chômage. Dans l'immediat, on a surtout besoin d'un plan pour l'hiver, et l'hiver aura déjà commencé alors.

Il faudra du temps pour mettre en application le programme de travaux d'hiver que suggère le Conseil économique du Canada. L'expérience nous apprend aussi que les municipalités ont besoin de temps pour élaborer un programme de travaux susceptibles d'employer un maximum de main d'oeuvre.

La faute retombe de toute évidence sur les premiers ministres des provinces, que M. Trudeau avait commencé à sonder en juillet. Ils n'ont pas pu se mettre d'accord pour tenir la réunion en octobre, ou en novembre. Mais désigner les fautifs n'aide en rien les chômeurs. Le gouvernement fédéral peut rattraper une bonne partie du temps perdu en proposant aux provinces un plan applicable à partir de janvier. - Le 29 septembre.

Cultivateurs mécontents

LE Expositor, Brantford

Les cultivateurs de blé de l'Ouest sont, on le comprend, outrés par le refus du gouvernement fédéral de faire les paiements prévus par la loi, au Conseil canadien du blé...

Le projet de loi sur la stabilisation du revenu dans les Prairies, soumis par le gouvernement aux Communes, accorderait aux cultivateurs \$100 millions en échange des paiements prévus par la loi sur les réserves et prévoit la création d'un fonds commun des cultivateurs et du gouvernement, dans lequel les cultivateurs pourraient puiser chaque fois que leurs revenus seront inférieurs à la moyenne des cinq années précédentes.

Espérant que le projet allait être rapidement voté, le gouvernement avait suspendu les paiements en vertu de la loi sur les réserves, datant du 1er août 1970. Il est estimé qu'à ce jour, les sommes dues s'élèvent à près de \$90 millions.

Aussi louables que soient les objectifs du projet de stabilisation, le gouvernement n'a pas le droit de suspendre des paiements dus en vertu de la législation existante. - Le 28 septembre.

Droits et devoirs des policiers

LE Spectator, Hamilton

Un policier qui se met en grève est pratiquement dans la même situation qu'un soldat qui abandonne le front. Le "front" du policier c'est sa mission quotidienne; quand il déserte, sa communauté se trouve exposée à toutes sortes d'outrages.

A la table des négociations, les policiers ainsi que les autres travailleurs des services vitaux, notamment les pompiers ont de tout temps bénéficié d'une considération particulière, quand il s'est agi de salaires, de conditions de travail et d'avantages sociaux, pour la simple et évidente raison qu'ils ne disposaient pas, comme les travailleurs de

la plupart des autres secteurs, du droit de grève.

Mais, de nombreuses administrations et autres commissions locales de police, ont mis à profit cette position des policiers pour en abuser à la table des négociations. A leur grande honte, certaines commissions ont fait traîner les négociations pendant des années, laissant ainsi les policiers travailler sans convention, la plupart du temps. On est surpris de voir que ces commissions aient été autorisées longtemps à se servir de cette tactique peu équitable.

Les administrations qui doivent faire face à des grèves de policiers, doivent en chercher les causes dans leur sein. Les solutions aussi. - Le 29 septembre.

Irrresponsabilité

LE Star, Toronto

La grève illégale des agents de la Sûreté du Québec... fait ressortir du même coup l'irresponsabilité qui devient courante dans les conflits de travail et la responsabilité que les autorités portent quand elles tentent d'empêcher sur les droits de travail de certains citoyens.

Car, dans une société libre, même les personnes les plus disciplinées finissent par céder aux instincts de la foule quand elles se trouvent en présence d'interminables provocations de la part d'un employeur insensible.

Telle est la situation en ce qui concerne la SQ. En apparence, le conflit porte sur le refus du gouvernement de payer, comme il le devait, à temps et demi, les heures supplémentaires de travail fournies par la SQ lors de la crise d'octobre. Le gouvernement a offert de payer la moitié de ces heures supplémentaires en argent et l'autre moitié en congés...

La discussion a traîné pendant des mois et des mois. - L. 28 septembre.

Le Dr Robert Bherer rend six verdicts de mort accidentelle

MARIEVILLE (GMM) — Les six enquêtes du coroner qui se sont déroulées à l'hôtel de ville de Marieville ont toutes eu le même verdict de mort accidentelle, à la suite de l'audition des rapports de police et des précisions apportées par les témoins oculaires de chacune de ces tragédies de la route.

La première à être entendue par le coroner Robert Bherer, assisté du procureur de la Couronne pour le district judiciaire de Saint-Hyacinthe, Me Denis Robert, fut celle concernant la mort de Mlle Pierrette Dubois.

Nicole Viens

La seconde enquête a été celle en rapport avec la mort de Mlle Nicole Viens, survenue le 13 août, vers 7 heures 30 du soir, alors qu'elle circulait sur la route no 1 en direction de Saint-Paul d'Abbotsford.

Selon le principal témoin et un autre automobiliste impliqué dans la collision qui devait lui coûter la vie, la voiture qu'elle pilotait aurait dérapé puis aurait repris sa place dans la file pour ensuite déboîter et venir se placer devant celle conduite par M. Yvon Deslauriers. Dans la collision, la voiture de Mlle

Viens prit feu. Pour éviter la collision, M. Deslauriers avait donné un coup de volant à droite qui l'avait conduit sur l'accotement de la route.

C'est là que les deux voitures se touchèrent. M. Deslauriers a été lui-même blessé dans l'accident et c'est en boitant encore qu'il s'est présenté à l'enquête du coroner.

Le Dr Bherer déclara en conclusion des dépositions: "à la lumière des déclarations des témoins, on ne peut tenir M. Yvon Deslauriers responsable de la mort de Mlle Viens."

Yvon Demers

La troisième enquête, celle sur la mort du jeune Yvon Demers, devait amener plusieurs témoins devant le Dr Bherer. On se souvient que le jeune homme a été tué le 10 septembre, alors qu'il circulait sur la route 21 entre Saint-Mathias et Richelieu. Au moment de l'accident, le jeune Demers était accompagné de trois autres jeunes garçons dont deux furent cités à l'enquête.

Selon l'un d'eux, M. Jean Duceppe, qui marchait le plus près du fossé, ils n'ont pas entendu venir la voiture qui faucha Yvon Demers et qui

leur est arrivé par en arrière. Le second compagnon de la victime a été interrogé. Serge Bisson, marchait légèrement à l'arrière de ses trois compagnons. Lui, vu la voiture passer près de lui et s'est "fassé" lorsqu'il a entendu le bruit de l'impact, mais n'a pas vu son compagnon se faire toucher.

Autre témoin de la tragédie, le passager de la voiture que le conducteur de celle impliquée dans l'accident a dépassé, M. Eugène Plamondon a déclaré qu'il n'a aperçu les garçons circulant le long de la route qu'au moment où la seconde voiture dépassait celle dans laquelle il circulait.

Il faut se souvenir que l'accident est arrivé alors qu'il faisait nuit. Selon le témoin, les jeunes gens, à part leurs pantalons, étaient en plus, habillés de couleur sombre.

Quant au conducteur de la voiture impliquée, le jeune Maurice Chartier, 17 ans, qui n'a son permis de conduire que depuis 5 mois, il a reconnu n'avoir aperçu les jeunes gens qu'au moment où il dépassait, alors qu'il arrivait à leur hauteur. Il a donné un coup de volant à droite pour se rabattre au risque d'accrocher l'autre véhicule, mais n'a cependant pu éviter Demers.

Toutes ces précisions ont permis au Dr Bherer de conclure "qu'il n'y a pas eu de négligence dans la conduite du jeune Maurice Chartier et que la mort d'Yvon Demers est due à une cause accidentelle".

José Rézendès

Le jeune José Rézendès a été fauché sur la route 1, face au kiosque de Georgette Gibbs, le 29 août, à Saint-Paul d'Abbotsford, lorsque, si on en croit les témoignages de son frère, Antonio, 12 ans, qui est venu à la barre accompagné d'un ami de la famille qui était sur les lieux de l'accident et lui a servi d'interprète, voulant rejoindre son aîné il s'est élan- cé en courant d'un côté à l'autre de cette voie à circulation rapide et dense en fin de semaine.

Lorsque M. Fréchette, qui revenait du Zoo de Granby avec un de ses enfants a vu le petit José, il n'avait plus la possibilité de l'éviter quoique, selon lui, il roulait à une vitesse réduite à cause de la circulation assez dense.

Pierre Blais et Gisèle Michaud

Outre l'agent de la Sûreté provinciale détachement de Marieville qui fit les constats et prit les photos sur les lieux mêmes de l'accident, quatre autres témoins furent appelés lors de l'enquête sur les circonstances de la mort de Pierre Blais et Gisèle Michaud, deux jeunes gens qui circulaient à motocyclette route 1, le 12 août, vers 11 heures du matin.

Le premier témoin à être entendu a été l'automobiliste qui ne put éviter les motards. M. André Riendeau. Selon la version de M. Riendeau, il aurait vu venir les motards et une Mustang face à lui. Les deux véhicules occupant plus de place que les lignes de circulation ne leur accordaient, il aurait emprunté l'accotement de la route au moment de les croiser mais, brusquement et sans avertissement, la moto aurait brusquement viré en lui

coupant la route. La collision devint inévitable. Le conducteur de la voiture a freiné brutalement et a immobilisé son véhicule alors que la Mustang poursuivait sa route assez vite.

A l'arrière de la voiture de M. Riendeau il y avait un camion dont le conducteur a été cité à l'enquête. Il a à peu de détails près corroborer le témoignage de M. Riendeau mais a précisé que le motard, à la dernière minute, a vainement tenté de se rabattre à droite. Lui-même a violemment freiné ce qui a déporté son camion vers le centre de la route forçant la Mustang à emprunter l'accotement inverse de la route 1 pour l'éviter.

Le troisième témoin à être appelé fut le conducteur de la Mustang qui dit ne pas s'être arrêté lorsqu'il a vu l'accident parce qu'il ne pensait qu'à aller prévenir la maison Monast pour envoyer du secours aux motards.

M. Serge Daigneault, qui conduisait la Mustang empruntée à son père avait suivi le couple en moto depuis la sortie de Rougemont. Selon lui il avait vu la moto se "dandiner" sur la ligne médiane devant lui. Il n'a pas vu la voiture de M. Riendeau et a soutenu devant la cour que c'était le camion qui avait "frappé le gars" et l'a alors projeté dans les airs.

Dernier témoin à être appelé, un autre camionneur qui revenait de Rougemont vers Montréal roulant à vitesse modérée. Il a été dépassé dans une courbe par la Mustang qui emprunta pour ce faire la voie de gauche malgré la double ligne blanche. Il n'a vu que "de la boucane bleue sortant du pot d'échappement de la Mustang lorsque celle-ci accéléra et deux corps projetés dans les airs presque au même instant".

Tous ces témoignages, malgré certaines contradictions, ont prouvé au Dr Bherer qu'il n'y a pas eu de faute de la part des différentes personnes en cause et cela lui a permis de conclure à la mort accidentelle des deux jeunes gens de Marieville.

Laurier Guenette et Pierre Dagenais

Dans l'enquête relative à la mort des deux autres motards, Laurier Guenette et Pierre Dagenais, survenue le 8 juillet à 7 heures 20 du soir rue Claude de Ramesay, à Marieville, le coroner Bherer conclut aussi à une mort accidentelle, la responsabilité ne pouvant en être imputée à M. Michel Pelletier, garagiste qui se trouvait alors au volant de la voiture de M. Marcel Giar, de Rougemont.

Selon des camarades des motards qui trouveraient la mort ce soir-là. La moto que les victimes chevauchaient après avoir doublé une camionnette dans un virage n'a pu être redressée par son conducteur qui roulait à une vitesse excessive pour la zone urbaine où il se trouvait. La pédale aurait touché le sol déséquilibrant l'engin qui se jeta sur un arbre au moment même où le garagiste, voulant exemplifier la collision donnait un coup de volant violent qui projeta le véhicule sur ce même arbre.

Il fallu soulever la voiture de M. Giar pour relever les corps des deux jeunes gens et décharger la moto qui était prise en dessous.



Ces scènes se sont répétées à plusieurs reprises au cours du dernier week-end. La récolte a été des plus abondante puisque l'on a confisqué environ 100 barils de 145 gallons, 750 bouteilles et plusieurs cruches de cidre illégal. Au total, 112 barils et 1020 bouteilles ont été saisies depuis vendredi. Ces opérations sont menées par des membres de la Commission de contrôle des permis de la Régie des Alcools du Québec, assistés par des agents de l'escouade des Alcools de la SQ, à Montréal.

Les saisies de cidre se sont multipliées en fin de semaine

ROUGEMONT (JF) — Les saisies de cidre illégal se sont poursuivies au cours de la fin de semaine alors qu'environ 100 barils, 750 bouteilles et plusieurs cruches de

cidre ont été confisquées dans la région.

Au total, 122 barils de 145 gallons et 1.020 bouteilles ainsi que plusieurs cruches de cidre ont été confisquées depuis le début de ces rafles vendredi. Des prélèvements ont été effectués à chacune de ces visites-éclair.

Un porte-parole de l'escouade des alcools de la Sûreté du Québec, à Montréal, a affirmé qu'aucune procédure ne sera prise contre les pomiculteurs en cause.

Iberville émet 11 permis de construction

IBERVILLE (ML) — La ville d'Iberville, par son inspecteur en bâtiment, M. Lionel Goyette, a émis quelque onze permis de construction représentant une valeur marchande de \$66.800 pour le mois de septembre 1971.

Par rapport à la même période de l'an dernier, la valeur de la construction a sensiblement augmentée. En effet, en 1970, la ville d'Iberville enregistrait une valeur que de \$21.600.

Depuis le début de la présente année, la valeur globale des permis de construction émis par la ville d'Iberville se chiffre à quelque \$870.000.

Voici la liste des permis de construction qui ont été accordés pour le mois de septembre 1971: MM. Jean-Noël Viens, Jean-Guy Brodeur, Hilaire Gagnon, Roger Lamontagne, Gérard Bisson, Fernand Rainville, André Tringue, J.-L. Dallaire, Lucien Beaudin, Roger Poirier, et Mme Tasseaux.

Réouverture de la pêche commerciale du corégone sur la Baie Missisquoi

Québec, Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Mme Claire K.-Casgrain, annonce la réouverture de la pêche commerciale du corégone, ou poisson blanc dans la Baie Missisquoi et ce, pour une période allant du 15 octobre au 15 novembre inclusivement.

En effet, les analyses effectuées chez cette espèce dans la Baie Missisquoi et le Lac Champlain ont démontré que la teneur en mercure chez le corégone se maintenait à un niveau inférieur à 0,5 P.P.M. et

qu'on pouvait sans danger en autoriser la mise en marché.

Le Service de la faune continuera néanmoins de prélever régulièrement des échantillons pour vérifier constamment la teneur en mercure chez cette espèce.

Si le degré de pollution par le mercure venait à dépasser les normes permises, le ministère se verrait dans l'obligation, afin de protéger la santé des consommateurs, de prendre des mesures sécuritaires et de fermer la pêche commerciale du corégone à la Baie Missisquoi.

A l'Union des conseils de comté M. Edgar Côté élu directeur régional

STE-ADELE PC - L'union des conseils de comté du Québec a réélu, à l'unanimité, son bureau de direction que préside le maire de Verchères, M. Jean-Marie Moreau.

A l'issue du 28e congrès annuel qui s'est terminé samedi, à Sainte-Adèle, les quelque 1.000 délégués ont longuement acclamé ceux qui ont dirigé cet organisme durant l'année écoulée et ont réitéré leur confiance aux dirigeants.

Six nouveaux directeurs régionaux ont toutefois été ajoutés au conseil d'administration. Il s'agit de M. Martien Fontaine, maire de Saint-Edwidge Compton, M. Edgar Côté, maire de Roxton Falls Shefford, M. Charles-Edouard Boucher, maire des Escou-

mins Saguenay, M. Lucien Durocher, maire de Lachute Argenteuil, M.



M. Edgar COTE

Alistair Sommerville, maire de Hemmingford Village Huntingdon et M. P. A. Martineau, maire de Saint-Gilles Lotbinière.

Calme weekend sur la route mais...

GRANBY (JF) - Même si la fin de semaine a été relativement calme au chapitre des accidents de la route, les malfaiteurs, eux, n'ont pas chômé puisque la police rapporte quatre vols dans des roulotte et deux dans des chalets d'été délaissés par les vacanciers et, enfin, un vol d'animau.

Lors des cambriolages dans les roulotte et les chalets, les voleurs ont emporté des marchandises d'une valeur globale d'environ \$2.000.

Les cambrioleurs ont été plus particulièrement actifs dans la nuit de vendredi à samedi au terrain de camping Tropicana où ils commis trois vols par effraction.

Ils ont aussi visité la roulotte de M. Paul Charpentier où ils ont fait main basse sur un téléviseur Admiral, deux haut-parleurs ainsi qu'une caméra, le tout étant évalué à environ \$500.

Ils devaient également pénétrer dans la roulotte de M. Yves Unvoy pour s'accaparer, à cet en-

droit, d'une caméra d'environ \$30.

Le hanger attenant au chalet de M. Allen Ross, de Pointe-Claire, a lui aussi reçu la visite des malfaiteurs qui se sont emparés à cet endroit d'un moteur hors-bord, d'une tondeuse et de menus articles. Tout comme aux autres endroits, le vol atteint environ \$500.

Des malfaiteurs se sont introduits au cours de la même nuit dans le chalet de M. Lionel Gravel, situé au lac Bonnelly. Ils ont rapporté d'un butin comprenant un téléviseur couleur, un "rotor", six bouteilles de liquides alcoolisés et, enfin, un sac de couchage. La valeur de ces marchandises est d'environ \$600.

Deux vaches, l'une de race Holstein et l'autre de race Ayrshire, ont été volées sur la ferme de M. Réal Bouthillier, à Roxton Falls. La valeur de ces animaux est d'environ \$200, chacun.



Importante rencontre

M. Guy Rousseau, coordonnateur des premiers Jeux d'hiver du Québec, rencontre les organisateurs des loisirs des villes de Farnham, Bromont et Cowansville, à l'occasion de la demande faite par ces trois villes pour obtenir les Jeux d'hiver de 1973. De gauche à droite, nous voyons M. Guy Rousseau, M. Gilles Lafrenière, directeur des Loisirs de Farnham, M. Gilles Rousseau, coordonnateur des sports à la ville de Bromont, M. Joseph Côté, coordonnateur des sports pour le Conseil régional des loisirs Richelieu-Yamaska, et M. Gilles Lussier, directeur des Loisirs de Cowansville.

(Photo Jeannot Petit)

CHANGEMENTS À L'HORAIRE LUNDI, 11 OCTOBRE

6.00 p.m. 10 Madame est servie — Inv. Margot LeFebvre, Mlle Lamothe, André Moreau, Nadine Trintignant et Gérard Vermette.

7.00 p.m. 8 13 The Doris Day Show — "Weighty problems"

8.00 p.m. 10 Claude Blanchard — Inv. : Claude Valade et les Vou-Dou.

MARDI, 12 OCTOBRE

6.00 p.m. 10 Madame est servie — Inv.: Margot LeFebvre, Claude Mouton, Steve Fiset, Marcel Giguère et Yvan Ducharme.

Maintenant, chez HFC vous pouvez emprunter jusqu'à \$5,000 ou même plus

(vous aurez jusqu'à 60 mois pour rembourser)

C'est possible que vous n'ayez jamais pensé à HFC comme étant un bon endroit pour régler vos gros "problèmes d'argent"... comme l'achat d'une nouvelle voiture, ou de nouveaux appareils ménagers...ou pour faire d'importantes réparations à votre maison. Maintenant que nous avons haussé le plafond de nos prêts jusqu'à \$5.000 ou même plus, nous pouvons vous offrir assez d'argent comptant pour vous permettre d'acheter toutes les choses dont vous avez besoin...dès maintenant. Donc, si vous avez besoin d'argent en grosse quantité, adressez-vous à HFC, en personne, par téléphone ou par lettre. Et souvenez-vous...une bonne raison pour emprunter est une bonne raison de prêter chez Household Finance.



HOUSEHOLD FINANCE
Corporation of Canada
GRANBY

147, rue Principale—Téléphone 372-5871
(près du magasin Woolworth)
Demandez nos heures d'ouverture le soir

Avec Pierre Roy

Deux buts de Daniel Comtois permettent à Granby d'annuler

ASBESTOS - Deux buts du rapide et combatif Daniel Comtois, en troisième et dernière période hier après-midi, ont permis aux Guepards de Granby, dirigé par Pierre Roy, de faire match nul 3 à 3, lors de l'ouverture officielle de la saison régulière de la ligue Junior des Cantons de l'Est.

Après deux périodes rapides, marquées de deux buts seulement, les deux équipes ont ouvert la machine en troisième reprise, pour enfilier quatre points, deux de chaque côté. Comtois se chargeait des filets des Guepards, tandis que Marchand et Bernier comptaient pour les Acadiens.

Le match a été marqué d'une certaine nervosité, surtout du côté des Guepards, qui était dirigé par Pierre Roy, remplaçant Guy Charbonneau, démissionnaire. Toutefois, les hommes de Roy se sont retrouvés en

3e, pour éviter le pire. Le match, disputé devant 500 personnes environ, a été très rude par moment, et quatre bagarres ont éclaté. Les Guepards ont dirigé 25 lancers sur les filets des Acadiens, tandis que Jacques Rioux, dans la cage des Guepards, a été tout simplement superbement repoussant 35 lancers, dont 16 dans la troisième seulement.

Hardy avait donné l'avance aux Acadiens en première période, mais Préfontaine égalisait à la seconde pour les Guepards.

haut, Pierre Roy était derrière le banc des Guepards hier après-midi à Asbestos. Pierre a aussi dirigé la pratique de samedi. Il doit rencontrer les dirigeants des Guepards aujourd'hui ou demain, afin de compléter les ententes qui le fera le remplaçant officiel de Guy Charbonneau comme instructeur des Guepards de Granby.

PREMIERE PERIODE
1-Asbestos: Hardy (Cardin) 2.02
Punitions: Bernier. 09, Auger 5.47 et 17.38, Cardin 7.51 et 19.53, Lecours et Hardy 12.03, Leroux 16.29 et Patry 19.53.

DEUXIEME PERIODE
2-Granby: Préfontaine (S. Fausse) 4.35
Punitions: Leroux 5.40, Préfontaine et Boudreau, majeure à 9.13, Rioux 12.05, Comtois et Cardin, majeure à 14.57, Couture 15.59, Hardy 17.50 et Patry 19.54.

TROISIEME PERIODE
3-Granby: Comtois (Auger-Beauchemin) 2.24
4-Asbestos: Marchand (Bourel-Bernier) 6.32
5-Granby: Comtois (Auger-Dubois) 8.19
6-Asbestos: Bernier (Hardy) 12.45
Punitions: Lajoie, mineure et majeure, Carrignan, majeure 1.58, Dubé 7.22, Marchand, mauvaise conduite à 11.33, Lajoie, 11.46, Carrignan 13.17, Beauchemin 13.53, Patry 14.02, Dubois 16.56.

LANCERS
Granby 7-10-8-25
Asbestos 8-11-16-35



Micheline 1ère

Les Orioles de Granby ont tenu leur grande soirée de couronnement samedi, au Pavillon du Décor. C'est Mlle Micheline Simard qui a été couronnée, se méritant ainsi plusieurs prix. On remarque sur la photo, dans l'ordre habituel: Mlle Hélène Vincent, duchesse; Micheline 1ère, Diane Perreault, reine de l'an dernier et Mlle Christiane Leduc, duchesse. A l'avant, la jeune France Ouellette, qui a présenté des fleurs à la nouvelle reine.

(Photo Jeannot Petit)

Les chiffres de la 1ère rencontre

Baltimore	1	0	1	000
Pittsburgh	0	1	000	
1ère partie, 9 oct.				
Pittsburgh	030	000	000-3	3 0
Baltimore	013	010	000-5	10 2
Ellis 0-1	Moose 3	Miller 7	et Sanguin:	
McNally 1-0	et Hendricks. C:	Bal-F. Robinson 1	Rettenmund 1	Bu-
ford 1.				
1ère partie.				
Recettes brutes,				
\$565,955.00				
Recettes nettes,				
\$514,504.55				
Parts des joueurs,	\$262,-			
397.32				
Part du commissaire,				
\$77,175.68				
Part de la LA, \$43,548.39				
Part de la LN, \$43,348.39				
Part du Baltimore, \$43,348.39				
Part du Pittsburgh, \$43,548.39				

Iberville invincible — C'ville perd 8-2

GRANBY — Dans la ligue de hockey Junior du Richelieu, hier soir, les Renards d'Iberville ont vaincu les Tigres de Beloeil 5 à 3. Dans l'autre joute, les Voyageurs de Cowansville ont perdu 8 à 2 devant les Ailes de Châteauguay.

Pour les Renards, il s'agissait de leur deuxième victoire en autant de parties. Michel Carreau a dirigé l'attaque avec deux buts; Aimé Deslauriers, Richard Archambault et Robert Valiquette ont complété le pointage. Desautels, Leroux et Clément ont marqué pour Beloeil. Les Renards ont affiché un avantage de 49-45 au nombre des lancers.

A Laprairie, les Voyageurs ont encaissé leur troisième défaite de suite, cette fois 8-2 devant Laprairie. Bergeron a mené l'attaque des vainqueurs avec un truc de chapeau; Levett et Desrochers ont enregistré deux buts chacun, pendant que Robert complétait. Pour Cowansville, Bernard Boulay et Alain Blanchet ont marqué.

Football américain Washington demeure invincible

Par la PRESSE CANADIENNE
Curt Knight a botté cinq placements et la défensive du Washington a facilement contenu Houston hier alors que les Redskins ont surclassé les Oilers 22-13 en demeurant le seul club invincible dans la LNF cette saison.

Dans les autres matches, les Colts de Baltimore ont écrasé les Bills de Buffalo 43-0, les Patriots de la Nouvelle-Angleterre ont blanchi les Eagles de Philadelphie 13-0, les Rams de Los Angeles ont surpris les 49ers de San Francisco 20-13, les Bears de Chicago ont déclassé les Saints de la Nouvelle-Orléans 35-14, et les Cards de St-Louis ont vaincu les Falcons d'Atlanta 26-9.

Ailleurs, les Lions de Detroit ont supplanté les Packers de Green Bay 31-28, les Dolphins de Miami ont triomphé des Bengals de Cincinnati 23-13, les Browns de Cleveland ont surclassé les Steelers de Pittsburgh 27-17, les Chiefs de Kansas City ont déclassé les Chargers de San Diego 31-10 et les Raiders d'Oakland ont vaincu les Broncos de Denver 27-16.

Héros
La défensive du Baltimore.

Megantic écrase Magog 8-3
Megantic — Le Royal de Lac Megantic a éclaté pour cinq buts en troisième période hier soir, et il a disposé des As de Magog 8 à 3, dans une autre partie de la ligue Junior des Cantons de l'Est. Duquette et Rodrigue ont enfilé chacun deux buts, tandis que Perreault, Blais, Hallé et Gobeil en marquaient chacun un.

Pour Magog, Dupuis, Benoit et Jutra ont été les compteurs. Magog a obtenu 44 lancers, contre 41 pour Magog. 18 punitions mineures ont marqué le match, dont 11 furent décernées au Megantic.

Le match a débuté avec un retard de 90 minutes, par suite d'une difficulté à l'autobus qui transportait les joueurs de Magog.

Le peu de détails obtenus sur cette partie, nous font savoir que Richer et Racine ont été les vedettes des Maskoutains. Le jeu a été très rude, et St-Hyacinthe a perdu les services de deux joueurs, soit St-Jean et Gosselin, qui ont été blessés.

Les Maskoutains joueront à St-Victor mardi soir, puis reviendront à St-Hyacinthe dimanche prochain, pour affronter Lachine.

Les sports EN BREF... EN BREF
PHILADELPHIE (PA) — Les Flyers de Philadelphie ont cédé le vétéran Lew Morrison à leur filiale de Richmond, de la LAH, hier.

WINNIPEG (PC) — Jim Spavital a signé un nouveau contrat comme pilote des Blue Bombers de Winnipeg, de la CFB.

Thetford dispose du Waterloo

THETFORD MINES — Charland a enfilé trois buts hier soir, pour conduire les Braves de Thetford Mines, champions de l'an dernier dans la ligue Junior des Cantons de l'Est, à une victoire de 6 à 3 sur les Maroons de Waterloo. C'était l'ouverture de la saison à Thetford. Grenier, Dumas et Beaudoin ont complété le pointage des Braves, tandis que Ouellette, Ternish et Doyon répliquaient pour les Maroons.

La première période a été marquée de jeu très partagé. Les deux équipes ont marqué deux buts chacune, comptant à tour de rôle. Thetford s'assurait la victoire avec deux filets dans chacune

des deux dernières périodes. Les Maroons ont dirigé 31 lancers vers les filets de Juneau, tandis que Thetford bombardait la cage des Maroons de 48 rondelles.

Bien que la joute fut marquée de 11 minutes seulement, le jeu a été très robuste, surtout en troisième période.

Les Maroons disputent leur prochaine partie vendredi soir prochain, alors qu'ils auront la visite des Guepards de Granby, pour l'ouverture de la saison.

PREMIERE PERIODE
1—Thetford: Grenier (Hudon) 1.06
2—Thetford: Dumas (Paré-Charest) 14.09
3—Waterloo: Ternish (---) 1.18

DEUXIEME PERIODE
4—Waterloo: Doyon (Ouellette-Bachand) 11.27
Punitions: Beaudoin 1.51, Charest 10.13, Grondin 17.49, Ouellette 18.22

TROISIEME PERIODE
5—Thetford: Charland (Ashby-Juneau) 6.53
6—Thetford: Charland (Ashby) 16.03
Punitions: Grondin 1.39, Seyer 5.51, Bachand 9.50.

TROISIEME PERIODE
7—Thetford: Charland (Poulin) 1.09
8—Waterloo: Ouellette (Doyon-Bachand) 7.47
9—Thetford: Beaudoin (Poulin) 13.11
Punitions: Ringue 7.41, Grondin 11.23, Bachand 11.56, Seyer 15.45.

LANCERS
Waterloo 31
Thetford 48

Une 3e de suite pour St-Jean

SAINT-JEAN (JT) — Les Aigles de St-Jean semblent bien déterminés à offrir à leurs supporters une saison excitante en 71-72. Hier soir, devant une assistance qui remplissait à pleine capacité l'aréna Municipal, les Aigles ont offert un spectacle de grande valeur alors qu'ils ont triomphé des Olympiques de St-Jérôme par le compte de 7 à 1.

Les deux équipes aux prises ont patiné rapidement et ont présenté des montées à l'empêche-pièce. L'arbitre de la rencontre n'a imposé qu'un total de 8 punitions, dont 2 majeures à Denis Lamoureux et Michel Bédard du St-Jérôme pour s'être battus.

Denis Lamoureux a été la bougie d'allumage des Aigles dans cette éclatante victoire. Lamoureux et le gardien de buts Michel O'Connor ont été les

chefs O'Connor ont été les piliers des Aigles. Le rapide Denis Lamoureux s'est mérité son premier tour du chapeau de la saison, en plus d'amasser 2 assistances.

Pour sa part, O'Connor a fermé la porte aux Jérôme, et il a eu le meilleur dans le duel qu'il a livré à Michel Levett des Olympiques. O'Connor a été appelé à faire face à 39 rondelles, alors que Levett recevait 35 caoutchoucs en sa direction.

A la 6e minute de jeu, les Aigles ont ouvert le pointage sur un but du capitaine Guy Roy. Le premier vingt se terminait sur un pied d'égalité quand Marc Tessier nivalet le pointage au milieu de la période. A la période médiane, les Aigles prenaient l'avantage de la partie, mais les 2 clubs ont continué à patiner à

vive allure. Un premier but de Lamoureux et un autre de Guy Gauthier donnaient l'avance de 3 à 1 aux Aigles.

Le dernier tiers devait être l'affaire du club local. Lamoureux complétait son truc du chapeau, et Richard Leblanc enfilait son premier but dans l'uniforme des Aigles, alors que Clermont St-Jean complétait le pointage. En plus de leur but, Gauthier et St-Jean obtenaient chacun 2 mentions d'assistance.

Il s'agissait de la 3e victoire consécutive des Aigles de St-Jean depuis le début de la saison. Le populaire lanceur des Expos de Montréal, Claude Raymond et le promoteur Bernard Dussault ont officié à la première mise au jeu officielle de la nouvelle saison des Aigles à domicile.

1ère période

St-Jean, Roy (Gauthier-Dubé) 5.45
2—St-Jérôme, Tessier (Dorion) 13.18
Punitions: Bédard 5.02, Leblanc 12.58; Lamoureux et Bédard (maj.) 14.46; Knight 15.10.

2e période
3—St-Jean Lamoureux (Harris-Bouthillier) 7.38
4—St-Jean Gauthier (Lamoureux) 11.25
Punitions: Bédard 6.39; Harris 12.09.

3e période
5—St-Jean Lamoureux (St-Jean Gauthier) 1.48
6—St-Jean Leblanc (Comeau-Bordeau) 10.17
7—St-Jean St-Jean (Lamoureux) 11.25
8—St-Jean Lamoureux (sans aide) 13.59
Punitions: Knight 2.08.

LANCERS
St-Jérôme 14 12 13 39
St-Jean 10 14 11 35

Billets de saison en vente

Les Barons de Granby seront méconnaissables cette saison

GRANBY — L'entraînement se poursuit de plus belle chez les Barons de Granby, de la ligue de la Belle Province. Ainsi, à l'issue de la séance d'hier soir, le gérant général Fernand Chaussé a communiqué les noms des six joueurs qui re-

présenteront Granby lors de la joute d'été du circuit, jeudi soir à Farnham. Les joueurs choisis sont Denis Alivizatos, Roger Pion, Claude Bruneau, Luc Cabana, André Bélanger et Pierre Audet.

Chose à remarquer

depuis le début du camp d'entraînement, c'est l'absence de la majorité des joueurs de l'an dernier. Certains se font tirer l'oreille et d'autres ne veulent plus jouer du tout. On ignore pour l'instant les raisons qui incitent ces joueurs à ne pas se présenter, mais il y a anguille sous roche...

Toutefois, Fernand Chaussé multiplie les contacts et des surprises sont à prévoir bientôt. M. Chaussé a encore rappelé qu'il n'était pas intéressé à des joueurs qui jouent quand ça leur tente. Ceux qui signeront un contrat seront là toute la saison et non une couple de parties, comme ce fut le cas l'an dernier.

L'instructeur Gilles Renaud fait face à un curieux problème. En effet, il compte présenter sur sept gardiens de buts et le choix sera assez difficile. Une présence à noter, hier soir, celle d'Yvan Laliberté, ancien porte-couleur des Guepards de Granby. Chose certaine, Laliberté peut sûrement aider la cause des Barons.

Les Barons pratiqueront ce soir à 9 heures trente au Palais des Sports. Nous rappelons à nouveau que tous les intéressés sont invités à tenter leur chance.

La direction de l'équipe a tenu une importante assemblée hier matin. A cet effet, nous avons



A Bromont

La saison de golf n'est pas terminée à Bromont. Un autre tournoi a été disputé en fin de semaine, et 80 golfeurs y ont pris part. Les trophées, "Air Ground Equipment" étaient en jeu. On reconnaît, de gauche à droite, Gilles Rousseau, professionnel de Bromont, Guy Laroche, capitaine, qui reçoit le trophée au nom de Yves Chagnon, meilleur net, M. Germain Desourdy, maire de Bromont, et Jos Schirch, gagnant.

(Photo J. Petit)

PALAIS des SPORTS

LUNDI 11 OCTOBRE

PETITE PATINOIRE

1 h. 00 Mosquitos 1er Immaculée
2 h. 00 à 4 h. 00 Patinage
4 h. 30 Loisirs école de hockey
5 h. 30 Mosquitos 3e
7 h. 30 Bantam 1er St-Luc vs St-Eugène
7 h. 30 Bantam 1er Parkview Pat vs Assomption
8 h. 30 Bantam 1er Notre-Dame vs St-Joseph
9 h. 30 Barons pratique

LA SEULE ORANGEADE AU GOUT DE FRUIT VÉRITABLE — HONÉE GOLD DE PURE SPRING

GRANDE PATINOIRE

10 h. 00 St-Jean-Baptiste
1 h. 00 Vics Pee Wee
2 h. 00 St-Joseph M. Auger
3 h. 00 Vics Midjet
5 h. 00 Vics Bantam
6 h. 00 Midjet Tigres vs Elans
7 h. 00 Dépression

ROYAL CROWN COLA

Le Cola des connaisseurs ni trop sec, ni trop sucré

McNally se retrouve, les Orioles cognent 3 circuits et gagnent la première

BALTIMORE (PC-PA) — Dave McNally, qui a admis manquer le marbre par deux pieds au cours des deux premières manches, s'est ressaisi en affichant une tenue de trois coups sûrs tout en botant l'appui de circuits alors que les Orioles de Baltimore ont vaincu les Pirates de Pittsburgh 5-3 samedi dans le premier match de la Série mondiale.

Tandis que McNally se retrouvait après que les Pirates eurent pris une avance de 3-0, les Orioles répliquaient avec trois circuits qui ont produit tous leurs points.

En dépit de son début chancelant, alors que sa tenue erratique et quelques erreurs ont permis aux Pirates de compter tous leurs points, McNally était confiant de voir ses coéquipiers effectuer un autre retour.

"Je ratais le marbre par deux pieds. J'ai tout simplement perdu le contrôle de tout... mais, en me réchauffant avant la 3e manche, je savais que mon contrôle était revenu."

Les Orioles ont dû toutefois encore aider leur Dave McLucky grâce à un circuit de trois points.

plr Merv Ruxenmund et des quatre buts par Fstnk Robinson et Don Buford qui ont permis à Baltimore de remporter sa 15e victoire d'affilée.

aussi simple que cela", a dit Ellis.

"Dock ne l'avait pas", a conclu Murtaugh. Ellis, gagnant de 19 matches cette saison, a accordé un circuit à Frank Robinson qui a réduit l'avance des Pirates à 3-1 dans la 2e moitié de la 2e manche.

Dans la 3e, il a accordé un simple à Mark Belanger, puis, après avoir retiré McNally au Bâton, il a alloué un autre simple à Buford et un circuit de trois points à Retenmund. Après un but sur balles à Boog Powell, Ellis a cédé sa place à Bob Moose, qui a alloué un circuit à Buford dans la 5e reprise.

Celui-ci, qui s'était rendu au 3e but sur le retrait de Jose Pagan au 1er coussin, a ensuite compté sur le coup retenu suicide de Jackie Hernandez lors d'un mauvais lancer au marbre qui a d'ailleurs permis à celui-ci de courir au 2e but avant de compter sur le simple de Dave Cash, seul coup sûr des Pirates dans la manche.

1ère partie

Pittsburgh LN 030 000 000-3 3 0
Baltimore LA 013 010 00x-5 10 3
Ellis 0-1 Mose 3, Miller 7 et Sanguillen; McNally 1-0 et Hendricks. C: Balf. Robinson 1. Retenmund 1, Buford 1.
2e partie
Remise à lundi, pluie.

La 2e partie aura lieu à 1h. cet après-midi

Baltimore (PA) — Le deuxième match de la Série mondiale entre les Orioles de Baltimore et les Pirates de Pittsburgh a été remise hier, ce qui a soulevé la question à savoir si le préposé à l'entretien du terrain n'a pas fait une erreur de jugement en laissant le champ extérieur découvert.

En même temps, cette première remise depuis la Série 1962 a donné lieu à une longue discussion entre le commissaire Bowie Kuhn et le propriétaire des Orioles, Jerry Hoffberger, au sujet de l'heure de la reprise aujourd'hui.

Celui-ci, implorant Kuhn, qui avait annoncé la reprise pour 13h, lui a demandé de la retarder à 19h. «avant de compter un plus grand nombre de spectateurs au stade et à la TV». Kuhn a maintenu sa première décision après une demi-heure de discussions privées.

Terrain

Au sujet du champ extérieur non recouvert par une toile, le directeur général des Pirates, Joe L. Brown, a déclaré: «Tout le monde fait des erreurs, j'en fais moi-même».

Le préposé à l'entre-

tien du terrain, Pat Santarone, a défendu sa décision même si le terrain avait été recouvert de toiles la semaine dernière, lors de la série éliminatoire de la LA.

«Le champ extérieur n'avait pas besoin de toiles, a dit Santarone. Le sol était ferme. De plus, nous n'avions pas assez de toiles même si nous en avons emprunté quelques unes des écoles secondaires.

«D'ailleurs, nous n'en avons pas besoins, d'autant plus que les clubs majeurs n'ont jamais recouvert leur champ extérieur avec des toiles».

En plus de priver le baseball de sa meilleure journée à la TV, au point de vue spectateurs, la remise a résulté en l'abandon du jour réservé au voyage entre les 2e et 3e matches, mais elle a permis au gérant Earl Weaver, du Baltimore, d'introduire Pat Dobson dans sa rotation de lanceurs débutants.

Palmer-Johnson

Par ailleurs, Weaver et Danny Murtaugh, des Pirates, s'en tiendront à leur choix du 2e match avec Jim Palmer et Bob Johnson respectivement.

Pittsburgh 1 Buffalo 2

BUFFALO (PA) — Les Sabres de Buffalo ont inauguré leur saison dans la LNH dimanche soir en supplantant les Penguins de Pittsburgh 2-1 grâce à des buts de Gerry Meehan et Rod Zaine dès la première période.

Les Sabres ont affiché une marge de 19-9 dans les lancers dans cette première période où Ste Atkinson a préparé les deux buts locaux.

Le défenseur-recrue Joe Norris a privé Roger Crozier d'un blanchissage dans la 2e période avec son premier but sous la grande tente.

Une foule-record de 15.429 spectateurs a assisté au match au Stade Memorial, agrandi au cours de la saison-morte.

Sommaire:
Première période

1. Buffalo, Meehan 1 Atkinson 1:40.
2. Buffalo, Zaine 1 Atkinson, Meehan 18:03.
Punitions — Roberto Pgh 5:56, Watson Buf 9:00.

Deuxième période:
3. Pittsburgh Norris 1 Schinkel, Hextall 3:35.
Punitions — Barrie Buf 12:32, Leiter Pgh 13:03, Kannegieser, Pgh mineure double, O'Shea Buf mineure double, inconduite 13:07, Watson Pgh inconduite, 15:13.

Troisième période:
Aucun point
Punitions: Robitaille, Buf, 0:54, Barrie, Buf, 18:25.

Lancers: 9 9 6-24
Pittsburgh 13 10 11-35
Gardiens: Plante (Toronto); Kurt (Californie).
Assistance: 3.320.

Toronto 3 Californie 3

Sommaire

Première période

1. Californie, Vadnais 2 McKechnie, Johnston 2:34.
Punition - Spencer T 0:49.

Deuxième période

2. Toronto: Henderson 2 (sans aide) 4:03.
3. Toronto: Dorey 1 (Ullman, Sittler) 10:50.
4. Toronto: Henderson 3 (McKenny) 17:48.
Punitions: McKenny 13:01, Baun 13:13, Carleton 13:13, McKenny 18:25.

Troisième période

5. Californie: Carleton (Williams, Sheehan) 12:25.
6. Californie: Carleton (Sheehan) 18:35.
Punitions: Spencer 0:53, Stackhouse 3:14, Sittler 7:47, Spencer 11:12, Henderson 18:14.

Lancers

Toronto 9 9 6-24
Californie 13 10 11-35
Gardiens: Plante (Toronto); Kurt (Californie).
Assistance: 3.320.

Hockey

Toronto	G	P	N	Bp	Bc	Pts
New York	1	0	1	6	5	3
Buffalo	1	0	0	2	1	2
Montréal	0	0	1	4	4	1
Boston	0	0	0	1	4	0
Detroit	0	2	0	3	6	0
Vancouver	0	2	0	5	7	0

Chicago	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Los Ang.	1	0	1	8	7	3
Minnesota	1	0	0	4	2	2
Pittsburgh	1	0	0	4	2	2
Calif.	0	0	2	7	7	2
St-Louis	0	1	0	2	4	0
Philadelphie	0	1	0	2	3	0

Chicago 2	Detroit 1
New York 4	Boston 1
Buffalo 2	Pittsburgh 1
Los Angeles 4	Vancouver 3
Californie 3	Toronto 3

Toronto 3	Vancouver 2
Los Angeles 4	Californie 4

New York 4	Montréal 4
Minnesota 4	Detroit 2
Chicago 4	St-Louis 2
Philadelphie 2	Pittsburgh 3

Spring.	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Halifax	2	0	4	4	—	9
Boston	1	1	0	7	8	2
Providence	0	1	0	1	3	0
Rochester	0	1	0	3	6	0

Los Angeles 4 Vancouver 3

VANCOUVER (PC) — Les Kings de Los Angeles ont compté deux buts en moins de trois minutes dans la 3e période hier en supplantant les Canucks de Vancouver 4-3 dans un match de la LNH disputé devant 15.570 spectateurs.

Ainsi, grâce aux buts de Ross Lonsberry et Ralph Backstrom, les Kings ont infligé aux Canucks leur 2e revers de la saison.

Bob Pulford et Butch Goring ont complété le total des Kings, qui avaient commencé la saison avec un verdict nul de 4-4 contre les Golden Seals de la Californie vendredi soir.

FOOTBALL

Par la Presse Canadienne
CFE
G P N Pp Pcs Pts
Toronto 10 2 0 267 197 20
Hamilton 5 5 0 163 170 10
Montréal 5 6 0 175 213 10
Ottawa 4 8 0 242 254 8

CFB
G P N Pp Pcs Pts
Calgary 9 3 0 247 122 18
Saskatchewan 7 5 0 254 246 14
C.B. 5 6 1 226 261 11
Winnipeg 5 8 1 329 327 11
Edmonton 3 10 0 166 277 6

HIER

Toronto 32 Montréal 5
Edmonton 22 Winnipeg 14
SAMEDI
Ottawa 45 C.B. 21

Toronto se moque des Alouettes 32-5 et s'assure le championnat de l'Est

Par la PRESSE CANADIENNE

Les Argos de Toronto se sont assurés le premier rang dans la CFE pour la première fois depuis 1960 hier en écrasant les Alouettes de Montréal 32-5 devant 22.470 amateurs détrempés.

Mike Eben a ouvert le pointage dès la première minute de jeu en captant une passe de Joe Theismann, puis les Argos ont ajouté un touché de Sûreté au début du 2e quart avant de compter un simple sur un long botté de dégagement rapide de Theismann au 2e essai et un placement de 37 verges par Ivan MacMillan.

Le demi Dick Thornton a intercepté une passe de Jim Chasey, des Alouettes, et a couru sur la distance de 23 verges dans la 3e période.

C'était la 8e interception convertie en touché dans la carrière de Thornton.

Le demi Harry Abofs, qui remplaçait le blessé Leon McQuay, a réussi un autre touché pour les Argos sur une passe de 34 verges de Theismann dans le dernier quart.

Gene Mack a également converti une interception, aux dépens de Sonny Wade, en touché dans la dernière période.

Les seuls points des Alouettes ont résulté d'un touché de sûreté dans le 3e quart et d'un placement de 45 verges par Justin Canale dans le 1er quart.

par les Argos, Theismann a été à l'origine de 331 dans les airs tandis que les Alouettes ne gagnaient que 183 verges, dont 143 au sol.

Theismann a complété 14 de ses 33 passes et le Duo Chasey-Wade, huit sur 30.

Riders-Lions

A Ottawa samedi soir, les Rough Riders ont écrasé les Lions de la C.B. 45-21 dans un match de la LCF.

Les Riders n'en étaient toutefois qu'à leur 4e gain de la saison et leurs chances de participer aux séries de fin de saison demeurent minces.

Seulement 14.788 spectateurs ont assisté au match et à la cérémonie où le chandail no 11 de Ron Stewart a été retiré de la circulation.

Dennis Duncan et Billy Cooper ont compté deux touchés chacun pour les locaux, dont les autres joueurs ont été marqués par Bob Houmard et Hugh Oldham, tandis que Gerry Organ bottait six transformations et un placement de 25 verges.

Jim Evenson, Jim Young et Ken Sugarman, qui a recouvert un ballon libre dans la zone locale, ont marqué les majeurs des Lions, dont Ken Phillips a botté deux convertis et Ted Gerela, un simple sur une tentative de placement.

Le quart Rick Cassata, des Riders, a complété 11 de ses 18 passes pour 157 verges, y compris trois passes de touché dont

deux à Cooper et une à Oldham.

Don Moorhead a complété une passe de touché à Young.

Les Riders ont amassé un total de 383 verges en gains, en comparaison de 219 par les Lions, en raison d'une marge de 240-92 au sol.

1er quart

Tor — Touché, Eben, jeu de 77 verges avec Theismann; non converti 1:00
Mtl — Placement, Canale, du 47, 7:47

2e quart

Tor — Touché de sûreté 3:58
Tor — Simple, Theismann, 71 verges, 10:16
Tor — Placement, MacMillan, du 37, 13:56

3e quart

Tor — Touché, Thornton, 23 verges après interception; converti Mac Milan 1:05
Mtl — Touché de sûreté 8:16

4e quart

Tor — Touché, Abofs, passe de 34 verges de Theismann; non converti 7:05
Tor — Touché — Mack, 22 verges après interception; converti MacMillan 12:06
Toronto 32 Montréal 5
A. — 22,470

1er quart

Ott — Touché, Duncan, course de deux verges; converti, Organ 2:08
C.B. — Touché, Sugar-

man, échappé recouvert; non converti 4:28

Ott — Touché, Oldham, passe de 4 verges de Cassata; converti, Organ 8:41

C.B. — Simple, Gerela, du 43 14:04

2e quart

C.B. — Touché, Evenson, course de 3 verges; converti, Phillips 5:40
Ott — Touché, Cooper, passe de 17 verges de Cassata; converti, Organ 9:56
Ott — Placement, Organ, du 25, 14:55

3e quart

Aucun point
Ott — Touché, Duncan, course de 3 verges; converti, Organ 3:4
C. B. — Touché, Young, passe de 4 verges de Moorhead; converti, Phillips 3:29
Ott — Touché, Houmard, course de 3 verges; converti, Organ 10:45
Ott — Touché, Cooper, passe de 20 verges de Cassata; converti, Organ 12:29
Colombie — Britannique 21 Ottawa 45

1er quart

Edm — Simple, Cutler,

2e quart

Edm — Touché, Foster, course de 7 verges; converti, Cutler 13:46

3e quart

Edm — Touché, Foster, course de 14 verges de Jonas; converti, Jonas 13:27
Winnipeg 14 Edmonton 22.

4e quart

Edm — Touché, Foster, course de 14 verges de Jonas; converti, Jonas 13:27
Winnipeg 14 Edmonton 22.

Sommaire

1. Los Angeles, Pulford 1 McDonough, Lonsberry 14:51
Punitions — Hoganston LA 3:11, Kurtenbach V, Hillman LA majeures 4:40, Talon V 8:45, Guévremont V 11:36.

Sommaire

Première période

1. Los Angeles, Pulford 1 McDonough, Lonsberry 14:51
Punitions — Hoganston LA 3:11, Kurtenbach V, Hillman LA majeures 4:40, Talon V 8:45, Guévremont V 11:36.

Deuxième période

2. Vancouver, Hall 1 Talon, Speck 3:11
3. Los Angeles, Goring 1 Flett, Howell 5:22
Punitions — Potvin LA 10:02, Corrigan V, Hoganston LA Majeures 10:02.

Troisième période

4. Vancouver, Kurtenbach 1 Maki, Wilkins 10:57
5. Los Angeles, Lonsberry 1 14:17
6. Los Angeles, Backstrom 1 Flett 16:39
7. Vancouver, Maki 1 Kearns 19:42
Punitions — Tallon V 5:31.

Lancers par

Los Angeles 4 8 9-21
Vancouver 11 14 9-34

Gardiens — Los Angeles

Edwards; Vancouver, Wilson.
A — 15.570.

Les Rangers bafouent Boston 4-1

BOSTON (PA) — Grâce à une poussée de trois buts dans la 2e période hier, les Rangers de New York ont surclassé les Bruins de Boston 4-1 alors que Ed Giacomin a résisté aux attaques des vaincus dans un match de la LNH.

Rod Gilbert a ouvert le pointage ad la 1ère période en déjouant Gerry Cheevers après que Brad Park eut enlevé la rondelle à Mike Walton

près de la ligne bleue des locaux.

Première période

1. New York, Gilbert 1 Park 12:12
Punitions — Rolfe NY 0:26, Hodge B 14:43, Hadfield NY 16:44.

Deuxième période

2. New York, MacGregor 1, Stenkowski, Irvine 1:19
3. New York, Fairbairn 1 Tkacsuk, Neilson 5:55

4. New York, Ratelle 1 Hadfield, Gilbert 19:05

Punitions — Gilbert NY, Leach B 2:37, Hodge B 3:59, Neilson NY 8:00, Esposito B 9:16, Stenkowski NY 12:25, D. Smith B 17:57.

Troisième période

5. Bchton, Esposito 1 Stanfield 12:33
Punitions — Stewart B 6:39, Orr B 9:59, Stenkowski NY 12:25, D. Smith B 17:57.

Maki fait gagner Chicago 2-1

CHICAGO (PA) — Un deuxième but de Chico Maki, à 16:50 de la troisième période, a procuré une victoire de 2-1 aux Black Hawks de Chicago contre les Red Wings de Détroit, dimanche soir.

Maki a enregistré son premier but à 11:30 de la première période alors que son coéquipier Jim Pappin purgeait une punition.

Bobbi (Hull) a soutiré la rondelle à Red Berenson, près de la ligne bleue des Hawks, et l'a passée à Maki qui a déjoué le gardien Joe Daley.

Tim Ecclestone a égalisé le pointage avec l'aide de Alex Delvecchio et Mickey Redmond, à la deuxième période.

Par la suite, le jeu s'est

considérablement terni et a donné lieu à de nombreux arrêts.

Mais vers la fin du dernier engagement, Stan Mikita a aperçu Maki qui se dirigeait seul vers les filets adverses et lui a remis le disque.

Sommaire:

Première période
1. Chicago, Maki 4, Hull 11:30.
Punition — Niekamp D 5:43, Lajeunesse D 7:23, Pappin C
Mineure, inconduite 9:41, Bergman D 14:05.

Deuxième période

2. Detroit, Ecclestone 1 Delvecchio Redmond 13:20
Punitions — Niekamp D, Campbell C 0:27, Jarrett C 2:14, Lajeunesse
Troisième période

La 1ère va aux Orioles

PITTSBURGH	ab	p	c	pp
Cash 2b	4	0	1	1
Clines cc	4	0	0	0
Clemente cd	4	0	2	0
Stargell cg	3	0	0	0
Sanguillen r	4	1	0	0
B. Robinson lb	4	0	0	0
Pagan 3b	4	0	0	0
Hernandez ac	2	1	0	1
A. Oliver fu	1	0	0	0
Ellis 1	1	0	0	0
Mose 1	1	0	0	0
Mazeroski fu	1	0	0	0
Miller 1	0	0	0	0
Total	32	3	3	2

BALTIMORE	ab	p	c	pp
Buford cg	4	2	2	1
Blair cg	0	0	0	0
Rettenmund cc	4	1	1	3
J. Powell lb	3	0	0	0
F. Robinson cd	4	1	2	1
Hendricks r	4	0	1	0
B. Robinson 3b	4	0	1	0

113	A l'arrière	30
-----	-------------	----

Madame

Déclaration de la présidente au sujet du 20e anniversaire du cercle des femmes journalistes

MONTREAL - Un vingtième anniversaire, c'est à la fois l'occasion de faire un bilan et de prendre un nouvel élan.

Notre premier souci cette année sera de rendre hommage à la fondatrice du Cercle des Femmes Journalistes, Mme Laure Hurteau, et aussi de rappeler le travail de toutes celles qui ont apporté une contribution précieuse à la vie du Cercle, et en particulier à toutes les anciennes présidentes. Car, il faut bien le dire, le titre de présidente, s'il est un honneur fort apprécié, apporte avec lui tout un lot de travail, d'initiatives, de dévouement. Nous n'avons pas les moyens d'avoir un secrétariat permanent et, pour que le Cercle progresse, il faut que chaque présidente, de même que chacun des membres de son conseil, donne bénévolement son temps, son travail, son dynamisme. Les archives du Cercle prouvent bien que chacune de celles qui m'ont précédée ont apporté un esprit d'initiative et un attachement à leurs fonctions qui ont fait qu'au fil de ces vingt années, le Cercle n'a cessé de progresser, avec l'aide, je dois le mentionner, de membres dont la fidélité absolue et le dévouement constant ont été l'armature nécessaire à un groupement de personnes aussi diverses.

Notre deuxième souci, c'est bien sûr de faire en sorte que l'avenir soit digne du passé; et pour ce faire, de prévoir des initiatives adaptées aux conditions de vie actuelles de nos membres.

Dans ce domaine, notre première réalisation est la

création d'un fichier central de disponibilité, qui groupera les offres et les demandes d'emplois, temporaires ou permanents, reliés aux activités professionnelles de nos membres.

Ce fichier est maintenant créé et c'est Mme Anne-Françoise Ballestrazzi qui a bien voulu accepter de s'en occuper. Pour le moment, il comprend cinq secteurs principaux: animatrice, rédactrice, recherchiste, relationniste, traductrice. Mais il est bien évident qu'au fur et à mesure de l'offre et de la demande, il sera modifié selon les besoins du public et des membres du Cercle.

Je tiens à mentionner que les journaux et les organes d'information en général, de même que les agences de publicité, de relations publiques ou de traduction, comme aussi les services de relations publiques des entreprises, peuvent dès à présent avoir recours à ce service en téléphonant à Mme Ballestrazzi à 733-6771.

Notre deuxième projet se réalisera au début du mois de décembre. C'est un "shower du livre" qui aura lieu dans le cadre du Salon des Métiers d'Art, du 3 au 19 décembre, à la Place Bonaventure. Il s'agit en fait de réunir le plus grand nombre possible de livres écrits en français et des les envoyer ensuite à une municipalité ou à une région qui les utilisera comme fond de bibliothèque. Cette année, nous comptons offrir cette masse de volumes au nouveau Saint-Jean Vianney, en hommage à ceux qui ont tout perdu et qui rebâtissent.

Nous avons confié l'entiè-

re organisation de ce "shower du livre" à Mme Cécile Lebel qui en a elle-même choisi le thème: "La survie française par le livre". Elle aura, bien sûr, besoin d'aide, surtout pendant les 17 jours où le Salon sera ouvert et où il faudra assurer une permanence, mais nous allons lancer un appel à tous les membres du Cercle et je suis sûre que les réponses seront nombreuses car je connais la générosité de nos membres, surtout lorsqu'il s'agit d'une cause aussi valable. Nous comptons aussi sur le public, et tous ceux qui auraient des livres à offrir sont priés de s'adresser à Mme Cécile Lebel à 733-5998 ou en lui écrivant à 454, ave. Willowdale, apt. 8, Montréal 257.

Nous allons aussi tenter, dans les mois qui vont suivre, une révision sinon une refonte de nos règlements. Après vingt ans, il est nécessaire de les adapter aux conditions actuelles, ce qui permettra de mieux nous définir d'abord, et peut-être ensuite de mettre fin à une ségrégation aussi injustifiée à notre époque qu'elle semblait nécessaire à la génération qui nous a précédés.

S'il était indispensable, il y a 20 ans, de se grouper en s'identifiant spécifiquement pour avoir voix au chapitre, il n'en est plus de même aujourd'hui où, dans tous les métiers, toutes les professions, les femmes ont fait leurs preuves - dans le journalisme peut-être plus qu'ailleurs. Par nature, nous abhorrons toutes les formes de ségrégation et nous ne comptons pas sur semblable mesure pour faire valoir des droits qui nous sont déjà acquis par la compétence.

Nos autres projets? Ils sont nombreux... Nous fêterons plus particulièrement la fondatrice du Cercle et les anciennes présidentes au cours d'une soirée de gala, au Rideau Vert, où sera présenté le "Becket" de Jean Anouilh; nous aurons, bien sûr, un très joyeux dîner de Noël, et aussi un dîner en l'honneur des journalistes-écrivains.



Alliance inattendue, la redingote sort avec un gauch. Tous les deux en breitschwanz Swakara noir bien luisant. Un ensemble à la fois élégant et frondeur.

Libérée? Emancipée? Entre les mots, la mode balance...

MONTREAL - Dans le classicisme qui caractérise la mode d'aujourd'hui, le noir, suprême des classiques, a pris sa juste place.

Ce qui ne veut pas dire que l'exubérance et le dynamisme, fers de lance de la Révolution-Mode, aient été limogés. Cela signifie plutôt que la tyrannie première de cette révolution cède le pas à une émancipation générale, disons, à un retour complet de la mode. Ce qui ne veut pas dire non plus qu'on est revenu au même point qu'avant; non, tout revient en "beaucoup mieux".

Un des retours les plus spectaculaires s'effectue au rayon fourrure, particulièrement grâce à la grande variété des fourrures d'élevage, chacune douée d'une personnalité mode bien distincte.

Un pelage plat et souple, comme celui de l'agneau breitschwanz Swakara du sud ouest africain, par exemple, permet d'obtenir la silhouette à carure élargie voulue par la mode actuelle, sans alourdir aucunement la ligne, et ajoutant encore une dimension d'actualité par la belle teinte noire qui a fait sa réputation.

Une telle fourrure est vraiment un don du ciel

pour l'élégante car il lui offre la possibilité de garder une ligne mince et flexible, tout en respectant la tendance "ballonnée" du moment, puisqu'il lui suffit d'ajouter à son basique manteau en Swakara d'autres fourrures d'élevage comme du renard argenté ou du vison, quand ce n'est pas du pékan (martre du Canada) ou de la zibeline.

Le "noir de base" est un autre revenant des concepts-mode qui est plein d'astuce. Il réserve l'exubérance aux accessoires, qui peuvent être changés et mis de côté, dès qu'ils commencent à dater.

Vieillir? Plus tard

COLUMBIA, Ohio (PA) — Il est possible de ralentir le processus du vieillissement, au dire du président de l'Association américaine de gérontologie, le Dr Denham Harman, d'Omaha, au Nebraska.

Il exprimait cette opinion au cours d'un congrès tenu à l'Université de Ohio, où les membres de l'association s'étaient réunis pour discuter des phénomènes et problèmes du vieillissement.

Dans la région de l'Himalaya, les gens attribuent la longévité à l'utilisation des abricots, a dit le Dr Harman. Des études effectuées aux Etats-Unis ont démontré que les populations rurales vivent plus longtemps que celles des villes, et que selon la tradition, la longévité des parents devient en quelque sorte héréditaire chez leurs enfants, d'expliquer encore le conférencier.

Puis il a ajouté qu'on pourrait en arriver à ralentir le vieillissement de façon à ce qu'un homme de 60 ou 70 ans serait comme un quadragénaire ou quinquagénaire.

Selon le docteur Harman, il serait peut-être possible de ralentir ainsi la marche du temps en utilisant certains produits chimiques sous forme de pilules.



Mme Lorraine Trempe, présidente actuelle.



Mme Laure Hurteau, fondatrice.

voire horoscope

BELIER du 21 mars au 20 avril

Soyez patient. Ne forcez pas la marche des événements. Vos paroles sont irritables. Vous choquez votre entourage. Un amour vous est dévoué.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Intéressez-vous à cet amour qu'on vous offre. Ne soyez pas aussi difficile et intraitable. Cette personne vous trouve méchant.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Vous devenez trop ambitieux. Le bonheur est là, tout près. Ouvrez-vous les yeux. Votre entêtement vous sera néfaste. Bonne semaine sur le plan des affaires.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Vous manquez de considération envers vos proches. Soyez sur vos gardes, on vous jalouse. Un complot malhonnête se dessine contre vous.

LION du 23 juillet au 23 août

Cette semaine peut avoir de graves conséquences pour vous. Prêtez attention aux moindres détails. Vous devenez sentimental.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Une semaine réussie au travail. Les soirées sont romantiques. Vous êtes choyé à la maison. Une nouvelle vous éblouit.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Incertitude dans le domaine financier. Ne vous fiez pas aux étrangers. Le complot tramé contre vous ne réussit pas.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Vous êtes triste au début de la semaine. La fin de semaine est bonne au point de vue travail. Associez-vous avec des gens importants.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Un danger sur le plan financier. N'achetez pas, ne vendez pas et ne louez pas non plus. Un escroc est près de vous et vous guette. Les soirées sont reposantes.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Le plan financier reprend le dessus. Votre expérience sentimentale vous sauve d'une duperie. Les promesses d'amour ne sont pas tenues. Stimulez-vous; une vague de paresse vous submerge.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Vous allez avoir la visite d'un vieil ami oublié. Ne vous fiez pas à son apparence élégante. Une difficulté financière.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Vous espérez une bonne nouvelle sentimentale, mais elle n'arrive pas. Maitrisez votre sentimentalité.

Une belle rencontre

GRANBY - Le grand "Ralliement '71" des laïcs franciscains du diocèse de St-Hyacinthe qui se tenait à l'école Immaculée-Conception de Granby, réunissait près de 500 personnes.

Après le mot de bienvenue du président diocésain, M. Paul-Emile Lapointe, chacune des quatre zones eut à rendre compte de ses activités depuis le dernier congrès. Pour Granby: Mlle Jeannette Beaudry; Iberville: M. André Gauthier; St-Hyacinthe: Mme Gaston Hamelin; Sorel: Mme Aimé Salvas.

Le père Bienvenu Messier, o.f.m., animateur spirituel du diocèse, a tenu son auditoire en haleine en l'entretenant du premier Ordre de St-François depuis sa fondation jusqu'à nos jours. L'après-midi, il développa le thème de la rencontre: "La fraternité" et fut vivement apprécié de tous.

Chacun des responsables des services dans le diocèse fit son rapport. Mme Lorne Legault, secrétaire: pour le comité diocésain et les missions; Mme Adélard Dutil, représentante au comité diocésain d'action catholique; pour le C.D.A.C., Mme Jules Désautels, vice-présidente; pour le relations extérieures, M. G. Lafrenière, trésorier pour les finances.

La conclusion fut donnée par l'animateur spirituel et le mot de la fin par le président diocésain. La messe célébrée à l'église Notre-Dame, clôtura cette belle rencontre. Le comité diocésain remercie tous les participants d'avoir si bien répondu à l'invitation, contribuant ainsi au grand succès de cette journée.

La responsable des missions et plus particulièrement du "Club St-Antoine" exprime sa reconnaissance aux généreux donateurs pour le montant d'argent offert au père Desrosiers, leur ancien animateur spirituel, présentement missionnaire au Pérou.

Le NTA remplace le phosphate dans les détergents mais M. Turner n'est pas tout à fait d'accord

TORONTO (PC) — Le président de Colgate-Palmolive Ltd., pour le Canada, M. R.L. Turner, a fait savoir, au cours d'une interview, qu'il exerçait des pressions sur le gouvernement fédéral afin qu'il établisse des règlements clairs sur l'usage du NTA dans les détergents servant aux ménagères.

Nous avons déjà laissé entendre que nous n'approuvons pas totalement le NTA, acide nitrilotriacétique, pour remplacer le phosphate dans les détergents, ainsi que l'a demandé le gouvernement.

Mais, alors que nous n'utilisons pas cette substance chimique dans nos produits, depuis un rapport remis au gouvernement américain en janvier 1971 et dénonçant le

NTA comme un agent cancérogène à longs termes, nos compétiteurs l'ajoutent librement à leurs produits, a expliqué M. Turner.

Si nous commençons à l'utiliser, le public nous jugera incohérent. Par contre, nos compétiteurs s'empresseront d'annoncer qu'ils offrent des produits meilleurs que les nôtres.

Le gouvernement canadien a demandé au fabricant canadien de réduire à cinq pour cent, d'ici décembre 1972, le pourcentage de phosphate dans leurs détergents. Ce pourcentage atteint jusqu'à 20 pour cent actuellement.

M. Turner a fait savoir qu'il avait écrit à M. Ron Basford, ministre de la Consommation, et M. Jack Davis, ministre de l'Environnement, mais qu'il n'a-

vait pas encore reçu de réponse.

Colgate-Palmolive Ltd., du Canada, avait annoncé dans un mémoire soumis au comité du sénat sur la santé, le bien-être et les sciences, en juin 1970, que la compagnie n'utiliserait pas le NTA, tant qu'on n'aurait pas vérifié si ce produit chimique présentait ou non de réels dangers.

M. Turner a précisé qu'il n'était pas intéressé à lancer un débat public sur la question, mais qu'il tenait à offrir des produits aussi bons que ceux de ses compétiteurs.

Il a enfin rapporté que les affaires étaient excellentes, malgré les cris d'alarme lancés contre l'usage des phosphates et leurs propriétés néfastes sur l'environnement.

VENTE 1^{er} ANNIVERSAIRE
DU MARDI 12 OCT. AU SAMEDI 16 OCT. '71

SPÉCIAUX

PRE-DOUBLE RÉG. \$3.75 CHOIX DE COULEURS Spécial \$2.89	LAINAGE LAVABLE Vaste choix de couleurs RÉG. \$2.59 Spécial \$1.89
LOOPKNIT Lavable à la machine Idéal pour robe longue RÉG. \$3.49 SPÉCIAL \$2.79	JERSEY 45 pou. de largeur CHOIX DE COULEURS RÉG. \$2.59 SPÉCIAL \$1.59

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

TIRAGE D'UN BON ACHAT DE \$25.00
Aucun achat nécessaire — Demandez vos coupons de participation

ROYAUME DU COUPON
385 ALEXANDRA (chemin ancien aéroport à gauche passé le bois)
Mme LISETTE MEUNIER, prop.
372-7460

VENTE ANNIVERSAIRE

Annonces Classées

TARIFS

de nos

ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$1.35
TROIS INSERTIONS	\$3.75
MOTS	
SUPPLÉMENTAIRES	\$0.06
SIX INSERTIONS	\$7.00
CARACTÈRE GRAS	\$0.35
LIGNE AGATHE	\$0.15
1 POUCE x COL.	\$2.10
1 POUCE (1 mois)	
(cartes d'affaires)	\$40.00
LOCATION DE CASIER	\$0.40
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$8.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agathe)	\$0.20
AVIS DE DÉCÈS, REMERCIEMENTS	\$4.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées; elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Carte Professionnelle

Arsenault Poussard-Lagacé

AVOCATS et
PROCUREURS

2, rue Court
Edifice "La Place des
Assurances"

TÉL.: 372-6618

Gagné & Guay AVOCATS

331 rue Principale Granby
Tél. 378-9031

Pierre Girardot NOTAIRE

221 rue Principale suite 1
Tél. 372-2211 Granby

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE

NOTAIRES

Gerard A. Southière
Daniel Southière
Gilles Southière
EDIFICE PALACE
135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)
TÉL.: 372-6637

ROBERT & SAURETTE

NOTAIRES — NOTARIES

JACQUES E. ROBERT
MONIQUE SAURETTE - ROBERT
135 PRINCIPALE
SUITE 31
EDIFICE PALACE
GRANBY, Q.U.E.
TÉL. 372-6631

J. LUCIEN MONTFILS

comptable agréé

317 rue Racine, Granby, Qué.
Tél: Bur. 378-9004
Rés. 372-3936

COMPTABLES AGRÉES

Tél.: (514) 372-3347

C.P. 233

74, rue Court, Granby, Qué.

COURS PRIVÉS

Devenez sténo-dactylo bilingue

• Commercial • Medical • Legal

Succès assuré — Sténotypie si désiré

Ecrire à: C.P. 172, GRANBY, P.Q.

COURS DE CONVERSATION

ANGLAISE COURANTE

Aucun travail écrit — Cours oral.

Succès assuré

Ecrire à: C.P. 172, GRANBY, P.Q.

PAGE 10 — LA VOIX DE L'EST — LUNDI 11 OCTOBRE 1971

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE

• 419 rue Bourbeau; Bungalow de 5 pièces, chauffage air chaud. Ext. stucco. Garage. Cour en asphalte. Près de toutes commodités. Prix \$14,000.00 Comptant à discuter.

• Nous aurions besoin de fermes de tous genres petites ou grosses dans un rayon de 15 milles de Granby.

• Maison de 9 logis de 4 1/2 pièces neuve. Chauffage électrique, située à Granby. Pour un bon placement, communiquer avec nous.

• Roton-Falls: Bungalow de 6 pièces très récent. Terrain 145' x 145', abri d'auto. Chauffage central air chaud. Prix \$10,000.00 Comptant à discuter.

• 237 Robinson Sud, 3 logis soit 2 de 4 pièces et 1 de 6 pièces. Revenu \$265.00 par mois. Bon endroit pour commerce.

• Maison commerciale située centre-ville, comprend: magasin et gargouillère. Revenu \$15,430. Prendrait ferme en échange. La ferme devra avoir bon quota de lait.

• Bungalow neuf de 5 pièces, garage attenant, foyer. Prix \$22,000.00 Comptant \$3500.00 Balance de versement mensuel. Une hypothèque \$18,500.00

• Nous avons une demande pour bungalow dans Granby et environ et à prix raisonnable.

• Boul. Laurier, Douville, (St-Hyacinthe): Cottage de 6 pièces en bois, garage attenant, 4 chambres à coucher. Tapis mur à mur et draperies dans toutes les pièces. Beau quartier. Prix \$24,000.00 Prendrais propriété ou commerce en échange à Granby.

Pour vos problèmes de vente ou d'achat de propriétés, terrains, commerces, fermes ainsi que échanges. Soyez assuré d'une bonne transaction en consultant:

COURTIERS EN IMMEUBLES

80, rue Principale Granby, 372-5886 ou 534-2883

A VENDRE restaurant avec la maison et logement. A un prix très avantageux. Cause de vente: maladie.

AUSI MAISON en pierre de 100 ans, rénovée à neuf avec terrain attenant. Pour \$13,500.00. Aussi plusieurs terres à vendre. S'adresser: Edmond Fortin, Courtier en Immeubles, 140 Sherbrooke, Granby, Qué. Tél: 372-3975 (12930)

MAGNIFIQUE bungalow de 10 pièces, neuf de l'hiver dernier avec grand bureau, garage double et abri d'auto double. Tapis mur à mur dans toutes les pièces. Grand terrain de 100' x 200' avec plusieurs érabes. A vendre au prix coûtant. A peine 3 milles du centre-ville. Près d'une sucrerie. Tél: 372-3683 (12920)

RUE DERAGON: 2 logis aluminium pas de peinture, 5 pièces chacun, chauffage, air-chaud, pour le bas, grand terrain, près de l'Eglise et du centre d'achat. Prix \$21,000. RUE LAURIER: 2 logis briques, 4 chambres chacun, salle de jeux au sous-sol, chauffage air-chaud pour le bas, 2 garages. Prix \$22,000. Immeuble Tanguay courtier Loisel & Coriveau 183 Principale, Tél: 372-4666 (12958)

BUNGALOW site résidentiel, sous-sol fini, extérieur en brique, construction: 4 ans. Tél: 378-1926 (12781)

Jolin, Dallaire, Picotte, Alain, Desautels, Brodeur & Cie, C.A.

COMPTABLES AGRÉES
Tél.: (514) 372-3347
C.P. 233
74, rue Court, Granby, Qué.

P. A. Jolin C.A.
G. D. Dallaire C.A.
J. P. Picotte C.A.
L. J. Alain C.A.
A. Desautels C.A.
Y. Brodeur C.A.
Y. Racine C.A.

APP. de 2 pièces dans un bas, entrée privée, stationnement pour auto. Près du Centre d'Achat Plaza. Tél: 378-6069 (12824)

APP. à louer, 3 1/2 pièces, éclairé, meublé, chauffé, situé au deuxième étage, 430, rue Principale. S'adresser à 430, rue Principale. (12886)

ATTENTION VOULEZ-VOUS UN APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES ULTRA-MODERNE DANS UNE PROPRIÉTÉ COMPLÈTEMENT NEUVE AU PRIX DE \$29.00 PAR SEMAINE TOUT COMPTANT.

App. modernes de 2 1/2 pièces à \$23.00 par semaine. Et 3 1/2 pièces, à \$28.00 par semaine. Meublés, chauffés, buanderie, grand stationnement. Situés centre-ville. Libre immédiatement et le 1er novembre. S'adresser: 329a Ave. du Parc. Tél: 378-2968 ou 378-6874 (12790)

ROYAL TRUST CO.

brokers

GRANBY: Jolie maison de 2 étages en brique de 9 pièces, 4 et 5 pièces, garage, grand terrain. Seulement \$25,000.00. R. McKergow, Tél: 372-3480 ou 372-5305 (5801)

BUNGALOW en brique à vendre de 5 1/2 pièces, abri d'auto. Situé à 342 rue Bégin. Conditions faciles. Tél: 372-2200 ou 372-2681 (12860)

MAISON en briques, 2 logements de 6 pièces, 2 garages. Prix: \$13,500. Comptant exigé: \$3,500.

MAISON en briques, 2 logements de 5 pièces, un garage, deux salons. Prix: \$15,500. Comptant exigé: \$5,500.

MAISON en pierres et briques, deux logements de 4 pièces, un foyer, un garage. Prix: \$17,500. comptant exigé: \$7,500.

AUSI: plusieurs propriétés de 4 logements et plus.

ROLAND CHOQUETTE 378-6763

Courtier en Immeubles (12811)

MAGNIFIQUE Spit Level, brique et pierre. Terrain de 15,545 pieds carrés. Garage double avec porte électrique. Deux salles de séjour, foyer, 4 chambres à coucher, grande cuisine, salle à dîner, grand salon, salle de lavage, 2 garde-robes en cèdre. Très bonne condition de paiement.

S'adresser: P. CLERMONT, C.C.S. COURTIER EN IMMEUBLES 178 Cartier, Granby, Qué. Tél: 372-7866 (12818)

BUNGALOW neuf à vendre à l'extrémité de la rue Foch à Granby. Peu de comptant requis. Occupation immédiate. Prêt de la S.C.H.L. à 8 3/4%.

Pour inf: Gilles Massé Construction Liée. Tél: 378-1263 (12779)

ATTENTION PROPRIÉTÉ en brique de 3 logis dont 2 de 5 app. et 1 de 4 app. avec 2 garages et un grand terrain. Un certain montant comptant. La balance payable comme loyer. Très belles conditions de paiement. Si vous êtes intéressé, venez me voir à 70 rue Drummond, Granby, et je vous ferais un bon prix. Tél: 372-4777 (12745)

Attention à vendre BUNGALOW à vendre de 10 pièces, sous-sol fini au complet, extérieur en brique construction 4 ans.

Pour inf: 539-2747 (12448)

2—PROPRIETES A LOUER

MAISON à louer en brique située dans quartier résidentiel à 482 rue Rachel. Libre à compter du 1er décembre. Cause: départ, achat d'une résidence. Tél: 378-8745 (12941)

3—PROPRIETES A VENDRE OU A LOUER

MAISON en brique à vendre ou à louer de 8 pièces, 2 chambres de bains, grand terrain, garage. Côté de cave fini. \$175.00 par mois ou \$26,000.00. Situé à 110 rue Laval. Tél: 378-4338 (12863)

7—COMMERCES A VENDRE

SALON d'esthétique avec appareils à vendre. S'adresser: 378-3698 (12831)

10—TERRAINS A VENDRE

TERRAIN A VENDRE A GRANBY Magnifique vue, site résidentiel. Situé rue Hillview, de 70' x 120'. Prix \$2,500.00. Tél: 372-1554 (12798)

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. de 2 pièces dans un bas, entrée privée, stationnement pour auto. Près du Centre d'Achat Plaza. Tél: 378-6069 (12824)

APP. à louer, 3 1/2 pièces, éclairé, meublé, chauffé, situé au deuxième étage, 430, rue Principale. S'adresser à 430, rue Principale. (12886)

ATTENTION VOULEZ-VOUS UN APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES ULTRA-MODERNE DANS UNE PROPRIÉTÉ COMPLÈTEMENT NEUVE AU PRIX DE \$29.00 PAR SEMAINE TOUT COMPTANT.

App. modernes de 2 1/2 pièces à \$23.00 par semaine. Et 3 1/2 pièces, à \$28.00 par semaine. Meublés, chauffés, buanderie, grand stationnement. Situés centre-ville. Libre immédiatement et le 1er novembre. S'adresser: 329a Ave. du Parc. Tél: 378-2968 ou 378-6874 (12790)

APP. de 2 1/2 pièces dans un haut, meublé, chauffé éclairé, eau chaude. Entrée privée, stationnement fourni. Libre 16 octobre. Situé 228 Déragon. Tél: 378-3198 (12947)

APP. de 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé au complet avec draperies et ventilateur au-dessus du poêle, laveuse et sècheuse automatiques gratuites. Stationnement. Situé à 367 Cowie. Tél: 372-4040 (12946)

APP. 2 1/2 pièces, très moderne, meublé, chauffé, eau chaude et stationnement fournis, situé à 30, rue Elgin, libre immédiatement. S'adresser à 30, rue Elgin. (12784)

APP. de 3 1/2 pièces et 1 pièce, éclairés, meublés, chauffés, turquie mur à mur. Ustensiles de cuisine et couvertures de lit fournis et entretenus. Entrée privée. T.V. Stationnement. S'adresser: Appartements Casgrain, 329 Boul. Boivin, (au 2e étage). Tél: 378-7036 ou 378-1814 (12758)

APP. meublés avec T.V. si désiré de 1 1/2 pièce, 2 1/2 pièces et de 3 1/2 pièces situés dans centre-ville. Prix à partir de \$11. par semaine. S'adresser à 255 Ave. du Parc et le soir à 91 Paré à 372-4121 si occupé à 372-3328. (5311)

16—LOGEMENTS A LOUER

ATTENTION VOULEZ-VOUS un logement de 3 1/2 pièces et de 4 1/2 pièces, ultra-modernes dans une propriété complètement neuve au prix de \$90.00 à \$110.00 par mois? Eau chaude fournie à l'année, système de chauffage électrique, tapis dans le salon et niles dans les autres pièces. Prise pour auto. Pour informations, s'adresser à: Jean-Paul Turcotte, 433 Laurier, Granby Tél: 378-7849 (12079)

• A 120, rue Sherbrooke, 2ième étage, logement moderne, libre immédiatement, 7 app. chauffé, bon garage \$160.00 par mois.

• A 29, rue Grove, logis neufs de 5 pièces, chauffés, plus solarium, eau chaude fournie. Bon stationnement. Dénégement compris \$150.00 par mois.

• A 81, rue Lorne, face au parc Victoria, 6 appartements, chauffage eau chaude, foyer, garage, \$150.00 par mois, libre le 1er nov.

• A 29 A, rue St-Joseph, 2ième étage, 3 appartements plus chambre de bains. \$60.00 par mois.

• A 29, rue St-Joseph, garage, \$80.00 par mois.

Mme R. Vadnais 79 rue Lorne Granby, P.Q. Tél: 372-3850 (12953)

LOGIS à louer dans bloc neuf, très moderne de 4 1/2 pièces. Libre pour octobre et novembre. Situé à 450 Reynolds. Chauffage électrique "Novelco". Tapis, tuiles laveuse et sècheuse, antenne de T.V. Porte patio et balcon etc. Pour couple sans enfant ou avec bébé. Prix à partir \$100.00 à \$115.00. Taxe d'eau comprise. S'adresser: 430 Papineau. Tél: 378-8947 (12952)

LOGIS neuf de 5 pièces à \$140.00 par mois et de 4 pièces à \$110.00 par mois. AUSSI app. de 2 1/2 pièces meublé, chauffé, éclairé \$130.00 par mois. Situé à 480 Denison, et app. de 2 1/2 pièces chauffé, éclairé situé Place Touraine. \$100.00 par mois. Gazon, escalier, trottoir, stationnement entretenus par le propriétaire. S'adresser: Parent Construction. Tél: 378-2727 (12908)

TOUT LE MONDE OFFRE DES CADEAUX AVON A NOEL

Cela peut signifier de beaux profits pour vous. Devenez représentante AVON. Les produits AVON sont recherchés en ce moment dans votre voisinage. Profitez de l'occasion pour en vendre dans vos moments libres. Tél: 372-4116 ou écrire à: C.P. 28, Iberville, P.Q. (12889)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES

NOUS AVONS en magasin plusieurs poêles, réfrigérateurs, congélateurs, sets de cuisine, set de chambre, sets de salon, laveuses à tordeur, laveuses et sècheuses automatiques, mini-laveuse, T.V. stéréo, usagés et neufs si désiré. Nous avons besoin urgent de poêle 24" et 30", sets de chambre, bureaux indépendants. Tél: 372-3717 jour 372-5598 soir. (12885)

40—A VENDRE DIVERS

A VENDRE stéréo avec radio et table tournante. Pour inf: 575 Duvernay, app. 16. (l'après-midi ou le soir) (12864)

A VENDRE 2 ANNEXES, tuyaux chromés. Baril de 45 gals. Tél: 379-5848 après 6 hres P.M. (12765)

MACHINE calculatrice "Friden", en bon état faisant tous genres d'opérations (payroll, comptabilité, mémoire). Auto Fiat 4 portes Sedan, 4 vitesses au plancher, 26,000 milles. En très bonne condition. Cause: 2 autos. S'adresser: 378-8571 (12904)

5 CHASSIS de cave, 20 x 45 1/2, 1 vitre, 4 ans d'usage avec double chassis et moustiquaires, 1 fan brune pour poêle, 30". Tél: 378-6938 (12887)

1 CARROSSE de bébé, 1 pousse-pousse, 1 grosse bassinet pour bébé, 1 siège d'auto, 1 set de cuisine avec 4 chaises, 1 fournaise blanche Annexe, 1 humidificateur pouvant fournir pour 4-5 appartements, 2 machines à coudre anciennes, une électrique et l'autre à pédale. S'adresser: Tél: 378-3696 (12896)

20—LOCAUX BUREAUX A LOUER

LOCAL à louer, situé à 8 St-Antoine Sud, au 2e étage, dimension: 24' x 25'. Idéal pour bureau ou salon de coiffure. Tél: 378-6175 (12935)

22—ENTREPOT A LOUER

LIBRE immédiatement. Plusieurs pieds de plancher, pouvant servir d'entrepôt. Facile d'accès, centre-ville. S'adresser: 58 St-Antoine Nord. (12905)

26—HOMMES DEMANDES

ON DEMANDE homme d'expérience en réfrigération. Doit posséder auto. Salaire d'après compétence. Tél: 378-1022 ou 378-2143 (12922)

LOGIS situé rue Décelle, au 2e étage, installation laveuse et sècheuse. 1 de 4 1/2 pièces et 1 de 5 1/2 pièces plus chambre de bains. Libre 1er novembre. Pour inf: 469-3184 (12830)

19—CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE et pension pour homme ou jeune gens, accès à T.V. et téléphone. Tél: 372-5700 (12948)

20—LOCAUX BUREAUX A LOUER

LOCAL à louer, situé à 8 St-Antoine Sud, au 2e étage, dimension: 24' x 25'. Idéal pour bureau ou salon de coiffure. Tél: 378-6175 (12935)

22—ENTREPOT A LOUER

LIBRE immédiatement. Plusieurs pieds de plancher, pouvant servir d'entrepôt. Facile d'accès, centre-ville. S'adresser: 58 St-Antoine Nord. (12905)

26—HOMMES DEMANDES

ON DEMANDE homme d'expérience en réfrigération. Doit posséder auto. Salaire d'après compétence. Tél: 378-1022 ou 378-2143 (12922)

IMPORTANTE compagnie internationale, cherche hommes de 27 à 44 ans, en bonne santé, sachant lire et écrire. Entraînement complet, situation stable d'avenir. Travail intensif avec fortes rémunérations. Possibilités d'avancement. Ecrire à A.S.R., C.P. 492, Granby, Y. (12705)

HOMME demandé travaillant la nuit et désirant travailler le jour à temps partiel, comme aide sur camion. De 8 heures A.M. à 5 heures P.M.. Envoyez votre demande à: C.P. 71, Granby, (12823)

HOMME demandé à temps plein ou partiel, possédant auto. S'adresser: Gaston Duguay, 386 Church, Cowansville. (12690)

JEUNE homme demandé pour travailler dans une banque locale. Qualifications: Bilingue avec au moins une 12e année complétée. S'adresser: C.P. 184, Granby. (12877)

28—FILLES, FEMMES DEMANDEES

PRODUITS DE BEAUTE aucun porte à porte VOULEZ-VOUS être technicienne de beauté? Désirez-vous faire un salaire appréciable dans es conditions agréables? Prenez rendez-vous immédiatement avec LA SOCIÉTÉ LA BELLE QUÉBÉCOISE, Tél: 372-1719. Ne tardez pas, engagez-vous dans une carrière fructueuse à La Belle Québécoise. Tél: 372-1719 (12925)

FEMMES DEMANDEES à temps partiel, 3 soirs ou après-midi par semaine. \$35.00 temps partiel. \$80.00 temps plein. Pour rendez-vous: 378-5381 (12858)

FEMME demandée pour faire grand ménage d'automne. S'adresser: Mme Adrien Paquette, 563 Principale, St-Paul d'Abbotsford. (12900)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES

NOUS AVONS en magasin plusieurs poêles, réfrigérateurs, congélateurs, sets de cuisine, set de chambre, sets de salon, laveuses à tordeur, laveuses et sècheuses automatiques, mini-laveuse, T.V. stéréo, usagés et neufs si désiré. Nous avons besoin urgent de poêle 24" et 30", sets de chambre, bureaux indépendants. Tél: 372-3717 jour 372-5598 soir. (12885)

40—A VENDRE DIVERS

A VENDRE stéréo avec radio et table tournante. Pour inf: 575 Duvernay, app. 16. (l'après-midi ou le soir) (12864)

A VENDRE 2 ANNEXES, tuyaux chromés. Baril de 45 gals. Tél: 379-5848 après 6 hres P.M. (12765)

MACHINE calculatrice "Friden", en bon état faisant tous genres d'opérations (payroll, comptabilité, mémoire). Auto Fiat 4 portes Sedan, 4 vitesses au plancher, 26,000 milles. En très bonne condition. Cause: 2 autos. S'adresser: 378-8571 (12904)

5 CHASSIS de cave, 20 x 45 1/2, 1 vitre, 4 ans d'usage avec double chassis et moustiquaires, 1 fan brune pour poêle, 30". Tél: 378-6938 (12887)

1 CARROSSE de bébé, 1 pousse-pousse, 1 grosse bassinet pour bébé, 1 siège d'auto, 1 set de cuisine avec 4 chaises, 1 fournaise blanche Annexe, 1 humidificateur pouvant fournir pour 4-5 appartements, 2 machines à coudre anciennes, une électrique et l'autre à pédale. S'adresser: Tél: 378-3696 (12896)

20—LOCAUX BUREAUX A LOUER

LOCAL à louer, situé à 8 St-Antoine Sud, au 2e étage, dimension: 24' x 25'. Idéal pour bureau ou salon de coiffure. Tél: 378-6175 (129

COMPAGNIE INTERNATIONALE
a besoin de
2 REPRÉSENTANTS
pour collection et vente
dans la région de Granby.

Le candidat devra être
agé de 25 à 45 ans et
posséder une automobile

Pour se qualifier la
personne doit être
solvable et ambitieuse.
Salaire de base garanti.

Pour entrevue, téléphonez
LUNDI de 11 hres A.M.
à 6 hres P.M.
372-3199 (12934)

ENCAN A COMMISSION
A TOUS
LES MARDIS SOIR
A 7.30 P.M.

A
LA SALLE
PINGOUIN
Chemin St-Paul
près de Granby

SERONT VENDUS: Ménage de
maison, meubles de tous genres,
vaisselle, couvertures, linge, articles
de toutes sortes. Beaucoup d'anti-
quités: vaisselle, meubles et autres.
Vous êtes cordialement invités à
apporter tout ce que vous désirez
vendre, mais auparavant, communi-
quez avec:

JEAN-GUY GELINEAU
enc. lic.
BROMONT, P.Q.
Tél: 534-2414 (12911)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEDFORD
No G-9629
COUR PROVINCIALE
La Caisse Populaire
Roxton-Pond

(demanderesse)

vs
Claude Fontaine &
Cam Wood Products Ltée
(défenseurs)

AVIS PUBLIC
EST PAR LE PRESENT donné
que les effets du défendeur saisi en
cette cause seront vus en la
place d'affaire du défendeur à Ac-
ton-Vale P.Q., jeudi le 21 octobre
1971.

Savoir:
— 2 recker saw,
— 1 planeur,
— 1 botteur double
— 1 remorque Brentwood année
1966,
— 1 sticker 4 faces marque Mal-
vex

LESQUELS EFFETS seront vendus
pour argent comptant au plus of-
frant et dernier enchérisseur.
DONNE à Granby ce 11 octobre
1971.

ARMAND GUERTIN H.C.S.

COURS PRIVÉS
Dessin et peinture
Professeur
J.M. PROVOST
Tél. 263-4491
après 5 hres P.M. (12751)

**DESIEREZ-VOUS
VENDRE
VOTRE MAISON ?**
Les ANNONCES CLASSEES
dirigent l'acheteur
à votre porte.

**COUPEUR AU
COUTEAU**
DEMANDE
Droit et rond
avec expérience.

S'adresser:
St-Césaire Manufacturing
2060 rue Union
St-Césaire.
Tél: 469-2775 (12912)

• BATTERIES
DE CUISINE
(avec primes)
• BALAYEUSES
ELECTRIQUE
• TROUSSEAU
TEX MADE
• MACHINE A COUDRE
• VAISSELLE
• COUTELLERIE
• ENSEMBLE DE COUTEAUX
(pour la ménagère)

LEGENS PAIEMENTS
(sans intérêt)
Démonstration sans obligation
378-5557

DENIS TRÉPANIÉ
REMBOURSEUR DE MEUBLES
107 rue Martin (près de Granby Autorama
et de Gerry Snack Bar)
Estimation gratuite
TÉL: 378-1659
CHARGE

**NOUVEAU Foyer
AUX PERSONNES AGÉES
SHERBROOKE**

OUVERTURE: LE 1ER NOVEMBRE 1971
COMPRENANT: chambre et pension, service, entretien gé-
néral, aide ménagère, magnifique chambre avec lavabo pour cou-
ple, aussi chambre privée, salle de télévision ainsi que salle de
séjour.

PROTECTION ADEQUATE CONTRE INCENDIE.
Service infirmière
Visite régulière du médecin.

Situé à 5 minutes de
l'Arche de la paroisse Cathédrale

Informations: S'adresser
ROBERT ROY
Résidence: 55, rue BROOKS
SHERBROOKE
Tél.: 819-567-8931
samedi et dimanche 819-832-2723 (12938)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEDFORD
No G-9629
PROVINCIAL COURT
La Caisse Populaire
Roxton-Pond

(plaintif)

vs
Claude Fontaine &
Cam Wood Products Ltd.
(défendant)

**PUBLIC
NOTICE**
IS HEREBY GIVEN that the
goods and Chattels of the defend-
ant seized in this cause will be
sold at the business place of the
defendant in Acton-Vale, P.Q.,
Thursday October the 21, 1971.

To wit:
— 2 recker saw
— 1 planing-machine
— 1 double-binder
— 1 1966 Brentwood trailer
— 1 Malvex 4 faces sticker.

THE SAID Goods and chattels
will be sold for cash to the last
ans highest bidder. GIVEN at
Granby, on October the 11, 1971
ARMAND GUERTIN B.S.C.

**ENCAN
DE CONSIGNATION**
dans les locaux des
ENCANS DE LA
FERME INC
ST-HYACINTHE
route Trans-Canadienne,
sortie rue Girouard.
Vendredi le 15 octobre 1971
à midi précis

SERONT VENDUES: 85 têtes
d'animaux: Ayshire toutes enre-
gistrées, contrôlées, et fraîches ou
prêtes à veler.
Parmi les sujets offerts se trouve
35 filles de Betty's Commander et
des filles de Mackay Prof. Mike;
d'Oak Ridge Kelstar; de Meredith
Mario; de Meredith Prediction; de
Royal Welcome; de Fearless et de
plusieurs autres taureaux hautement
qualifiés.

Tous ces animaux sont typiques de
la région, c'est-à-dire bien dévelop-
pés et de "très bon type laitier". Il
y a même quelques têtes classées
"Excellente".

VEUILLEZ NOTER que c'est sûre-
ment la dernière fois que vous
avez l'occasion de choisir parmi
autant de têtes de la lignée Betty's
Commander, car elles sont extrê-
mement rares et peu d'éleveurs
consentent à les vendre par Con-
signation.

PRODUCTEURS LAITIERS...
souvenez-vous que le nouveau qua-
ta commence le 1er Octobre et que
toutes ces Ayshire sont fraîches ou
sur le point de veler.

Conditions: COMPTANT
ou PRET de BANQUE
Pour informations ou
demandes de crédit,
s'adresser à l'encanteur.
PAUL BERNARD, enc. bil. lic.
St-Pie de Bagot.
Tél: 772-2259 ou 772-2492 (12926)

GRANDE VENTE DE FIN D'ÉTÉ
Stéréos de toutes sortes,
marques allemandes à vendre à prix d'aubaine

Pantalons de travail pour hommes Spéc. 2.98
Chemises de travail Spéc. 1.98
Coupons de toutes grandeurs ch. 0.50
100 belles robes, en spécial à 20% de réduction. Spéc. \$32.00
Bureau neuf, 4 tiroirs Spéc. \$32.00

100 Acres de terrain à 5 milles de Granby,
sur grande route à vendre à prix spécial

VEENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX INCROYABLES
VENDONS, ACHETONS, ECHANGÉONS TOUT

MARCHÉ AUX PUCES
(dans le vieux couvent à côté de l'église)

HORACE PROULX, propr.

TEL: 378-9144 STE-CÉCILE DE MILTON

**Westinghouse
COMMIS
PRÉPOSÉ AUX COÛTS**

Notre compagnie recherche un commis, préposé aux coûts.

Tout candidat devra posséder les qualifications suivantes: Bi-
lingue. Etre âgé de 20 à 35 ans, être membre étudiant ou établi
d'une association de comptabilité, R.I.A., C.G.A. ou C.A.

Une expérience de 1 à 2 ans est souhaitable dans les domaines
suivants: en comptabilité générale et principalement en prix
de revient.

Notre compagnie offre un salaire initial intéressant de même
que des possibilités d'amélioration.

Tout candidat intéressé pourra offrir ses services en envoyant
son résumé confidentiel à:

WESTINGHOUSE CANADA LTD.,
625, rue Léon-Harmel
Tél: 378-8426
GRANBY, Qué.
Att: M. C. Bouskill (12957)

**MOTS
CROISES**

Problème no: 1056

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 FRANGIPANE D
2 RU ELLE INER
3 A E U I L E T T E
4 C E R E M O N I E A C
5 T O R T E E S S E I
6 I L E C A T H E
7 O E S O P H A G E A U
8 M C A U T E L E U X
9 M A V E T T E E U T
10 A R A T E L L A A A
11 V E N E R E T A I N
12 C E N S E S I E N N E

**LES ANNONCES CLASSES
FONT TOUT
LE TRAVAIL POUR VOUS**

Cartes d'affaires

FOURRURE

Lucile Guertin

SUÈDE — CUIR — POUR HOMMES ET FEMMES

130 COURT GRANBY

NECROLOGIE

BELLEFEUILLE
(Mme Elizabeth)

A Granby, le 10 octo-
bre, à l'âge de 74 ans, est
décédée Mme Elizabeth
Bellefeuille, née Beau-
dry, demeurant au 283 de
la rue Cartier, à Granby.
Les funérailles auront
lieu le 13 octobre, à 2
heures p.m. en l'église
paroissiale de Saint-Cé-
saire, et l'inhumation, au
cimetière du même en-
droit. La dépouille mor-
telle est présentement
exposée aux salons funé-
raires J.-R. Poirier Ent.,
de Saint-Césaire. Les sa-
lons seront fermés de 5 à
7 heures p.m.

RAYMOND (M. Désiré)
A Montréal, le 9 octo-
bre 1971, à l'âge de 67
ans, est décédé M. Dési-
ré Raymond, époux de
Simone Dupuis, et de-
meurant au 217 de la rue
Foch, à Granby. Les fu-
nérailles auront lieu
mardi, le 12 octobre. Le
convoi funèbre partira
des salons funéraires
Girardot et Ménard Ltée,
223, rue Principale, pour
se rendre à l'église Saint-
Luc où le service sera
célébré à 2 heures 30.
L'inhumation aura lieu
au cimetière de la rue
Dufferin. Les salons se-
ront fermés, ce soir, de 5
à 7 heures. Le défunt
laisse dans le deuil, ou-
tre son épouse, ses en-
fants: M. et Mme André
Raymond, de Drummond-
ville; M. et Mme Clé-
ment Larouche
(Monique), de Chibouga-
mau; M. Gilles Raymond;
M. et Mme Gaëtan Ray-
mond; Charles, Lise,
Bernard, Sylvie, Roger,
Pierre et Suzanne Ray-
mond, tous de Granby.

PROBLEME 1057

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORizontalement

1 — Servant à procurer l'assistance, l'entretien.
2 — Joue dans les pantomimes. — Fait des remar-
ques explicatives sur un auteur.
3 — Pronom. — Celui de France est épuisant pour
les cyclistes.
4 — En état d'ébriété. — Echouer, se briser.
5 — Instruite, expérimentée.
6 — C'est très long. — Divertissement.
7 — Vertu d'agir.
8 — Se rendra. — Cantique latin d'action de grâces.
9 — Onomatopée exprimant un craquement sec. —
Qui dure toujours.
10 — On en extrait une résine amère et purgative.
— Fin d'infinitif. — Roi d'Israël.
11 — Négation. — Pour serrer les objets. — Beau-
coup.
12 — Elimine les microbes. — Conjonction.

VERTICALEMENT

1 — Qui entoure, enveloppe. — Femelle du canard.
2 — Mesure. — Double consonne. — Petite rivière
de France.
3 — Celui qui dirige une entreprise théâtrale.
4 — Pronom. — Famille de plantes.
5 — Tesson. — Sainte.
6 — Caractère laïc. — Préposition latine.
7 — Possessif. — Fermier général et philosophe
français.
8 — Pièce de moulin à vent. — Gros canard.
9 — Extraordinaire. — Pour la troisième fois. —
Equerre.
10 — Réunion. — Ce n'est plus une obligation.
11 — Individu. — Conflit quelconque.
12 — Pronom. — Peut remplacer la dunette. — Der-
nier, pour un Anglais.

Carrières et Professions

**COMMIS
PRIX DE
REVIENT**

Une importante entreprise située à Granby est à la
recherche d'un commis pour son département du
prix de revient.

Le candidat doit:
Etre âgé d'environ 23 ans.
Poursuivre ses études pour l'obtention d'un diplô-
me R.I.A. et doit en avoir terminé sa deuxième
année.
Avoir 1 ou 2 ans d'expérience dans ce domaine.
La connaissance de la paie mécanisée sera un
atout précieux.
Perspectives d'avenir très intéressantes pour une
personne dynamique.

ECRIRE A
Case 2630
La Voix de l'Est
Granby (12914)

ASSURANCES
VIE — INCENDIE — AUTOMOBILE — DIVERS
FERNAND NORMANDIN
Courtier d'Assurance Agrée (établie depuis 1956)
235, rue SAVAGE GRANBY Tél.: 372-7363

GRANBY CAMPER INC.
(DIVISION MARINELLI)

VENTE SERVICE
PIECES REPARATION ACCESSOIRES

Roulotte: CAPRI - GLENDETTE
Tente-remorque: CAPRI
Camper: GLENDETTE
Motor Home: GLENDETTE
Motoneige: SNO-PRINCE.

LA MAISON DU SERVICE
529 DUFFERIN — TEL.: 372-4760
GRANBY

**ARGENT
À PRÊTER**

1ère, 2ème
et 3ème hypothèques

**VILLE et CAMPAGNE
TAUX COURANT**

S'ADRESSER À:
Me J. P. MATTON, notaire
328, rue Principale
Granby, P.Q.
Tél.: 378-4112 (11430)

**BOULAY (Mme Vve
Almer)**
A Granby, le 10 octo-
bre 1971, à l'âge de 80
ans, est décédée Mme
Vve Almer Boulay, née
Marie-Louise Choquette,
et demeurant au 48 de la
rue Gill, à Granby. Les
funérailles auront lieu
mardi, le 12 octobre. Le
convoi funèbre partira
des salons funéraires
Girardot et Ménard Ltée,
170, rue Dufferin, pour
se rendre à l'église No-
tre-Dame où le service
sera célébré à 3 heures.
L'inhumation se fera au
cimetière de la rue Du-
fferin. Les salons se-
ront fermés, ce soir, de 5
à 7 heures. La défunte
laisse dans le deuil ses
enfants: M. et Mme Lu-
cien Roy (Marguerite),
de Granby; M. et Mme
Robert Boulay, de Water-
loo; 15 petits-enfants;
deux sœurs: Mme Anna
Deslauriers et Mme An-
toinette Deslauriers, tou-
tes deux du Massachu-
sets; ainsi que trois bel-
les-sœurs: Mme Albert
Dubois, de Montréal;
Mme Eva Choquette, de
Granby, et Mme Eméren-
cienne Boulay, de Bur-
lington, Vermont.

**L'art et la distinction
dans les fleurs**
Fortin & Ménard Engr.
Jean-Marc Ménard, propr.
FLEURISTE
Fleurs télégraphiées
7, rue Paré Granby
372-4343

**POUR TOUS
UNE VOITURE DE COURSES PAS ORDINAIRE!**
EN FRANÇAIS!
"Chitty Chitty Bang Bang"
Dick Van Dyke
Sally Ann Howes Lionel Jeffries
UNE SPECTACULAIRE COMÉDIE
MUSICALE... UN FILM
DIVERTISSANT ET GAI...
POUR TOUTE LA FAMILLE!

THEATRE PALACE GRANBY
372-4466

CINÉMA
pour les
ENFANTS
SAMEDI le 9 OCT. 1.30
et LUNDI le 11 OCT.
à 1.30 P.M. — Adm. 50¢

À BAS INTÉRÊT
1ère et 2ème hypothèque
• ville et campagne
• construction et réparation
• règlement de dettes
• jusqu'à 25 ans pour payer

JARDIN STE-THERÈSE INC.
GRANBY TEL. 378-6047
TEL. 378-6047
Montréal: 481-6054 (12682)

SOULEGEZ VOS PIEDS

en consultant un spécialiste
pour vos chaussures
orthopédiques et médicales
Confection de
supports d'arches

GERARD POTVIN
SPECIALISTE
20 années d'expérience

• Ajustement personnel à
chaque client
• Ajustement parfait
• Empreinte des pieds
• Correction pour pieds
malades affaiblis
• Marche difficile
• Chaussures correctives
• Prix modiques
• Pour une meilleure hygiène
et confort des pieds-venez au

CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tel: 372-5292

S'adresser à
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237 rue Principale
Granby Tél. 372-3377

**LES ANNONCES CLASSES
FONT TOUT
LE TRAVAIL POUR VOUS**

Girardot et Ménard
Ltée
Salons
funéraires
223 Principale
170 Dufferin
Service d'ambulances
Lits de malades
Bureau: 225 Principale
Granby
372-4498 372-3422

Fleurs pour toutes occasions
télégraphiées partout
RITA FLEURISTE ENR.
TÉL.: 372-2881
372-2882
29 rue Principale
GRANBY

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funéraires
Service d'ambulances
Résidences funéraires
modernes
255 Principale
855 Principale
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél.: 372-3309

FLEURS
Pour naissance
Mariage Hospital
Receptions
Mortuaire

GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
312, Papineau Granby 378-1191

PILOTE TEMPÊTE

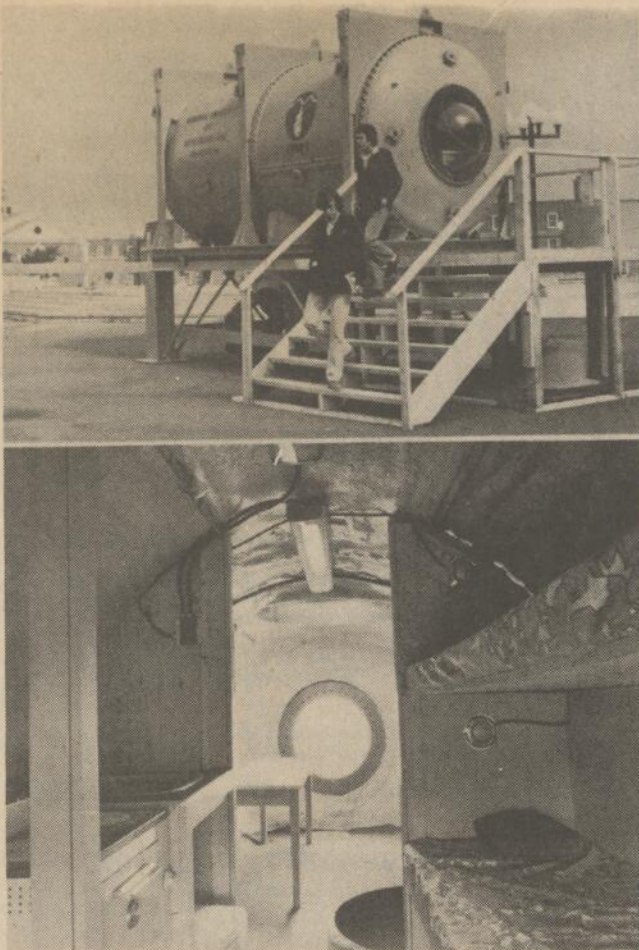
TANDIS QUE DANS LE CERVEAU
DE DAVID SE FORME L'EXACTE
COMBINAISON SYMBOLIQUE,
LA PORTE S'OUVRE.

SALUT,
L'ÉTRANGER!

ENFIN UN ÊTRE
HUMAIN APRÈS
CETTE LONGUE
SOLITUDE.

LA JOIE EST RÉCIPROQUE CAR L'HÔTE
MENTOS S'AVÈRE ÊTRE L'UNIQUE
ÊTRE VIVANT DANS LA VILLE-PLANÈTE.

en furetant



UN RESERVOIR TRANSFORME — Le premier laboratoire sous-marin au monde (photo du haut) pour être utilisé dans l'Arctique, était initialement un réservoir à poissons. On l'a converti en laboratoire pour \$5,000. Il repose sur une base d'acier, à 31 pieds de profondeur, à 300 pieds au large de la baie Conception, à Terre-Neuve. C'est un projet réalisé par des scientifiques de l'université Memorial, de Terre-Neuve. (Photo PC)

• Léo LUSSIER est d'avis que la nourriture à l'hôpital Général de Sheffield pourrait s'améliorer de temps à autre. Il a également fait savoir que la lenteur du service oblige trop souvent le «pensionnaire» à manger froid.

• Carnet social. Félicitations et meilleurs vœux à M. et Mme John Topp, 12 rue Long, Granby, qui célèbreront leur 65e anniversaire de mariage le 17 octobre.

• Le cercle de l'AFAS, de Sainte-Cécile-de-Milton, organise pour le 30 octobre, en la salle de l'Ecole Sainte-Cécile, une grande partie de cartes pour tous les membres et leurs amis.

• «Le seul plaisir qu'on puisse attendre de ses amis, c'est de leur survivre», (Roger GAGNON).

• Jacques BURELLE (la plus grosse cote des peintres granbyens après Michel Larocque) a gentiment éclairé «un amateur éclairé» qui était venu lui faire la proposition suivante: «Combien me prendriez-vous pour un portrait, si je vous fournissais la peinture?»

• Après une enquête menée avec discrétion, on nous a appris que Fernand PERREAULT était le grand (et le gros)

responsable de la baignade involontaire de ses compagnons de chasse, F. Shand NORMANDIN, André MAHEU et Gérard ANCTIL.

• Chapeau bas devant Antonio GAGNON et tout le personnel du Super Marché IGA pour le service impeccable offert lors de la vente 6e ANNIVERSAIRE.

• Louis BRODEUR vient de corriger — oh! pas



SANS PAROLES

très fort — son fils François, onze ans.

— Sais-tu au moins pourquoi je t'ai battu? lui demande-t-il ensuite.

— Oui, papa: parce que t'es plus gros que moi.

• Roland MONTREUIL, le chanteur filiforme, a encore maigri.

— Quand il se met de profil, dit de lui son ami Maurice SEGUIN, on ne le voit plus.

• On aura tout entendu. Marc GENDREAU, la plus active de nos fourmis, s'improvise chanteur à l'hôtel NEW SHEPHERD, à Bromont, tous les vendredis soirs. Marc aime surtout nous rappeler «Le temps des fleurs»!

• Carnet social. Joyeux anniversaire de naissance et longue vie à Gaston QUINTAL, un golfeur émérite de COWANSVILLE, de la part de son épouse Thérèse et de leurs deux enfants, Richard et Gilles.

• Après une saison de golf bien remplie, Gerry PIETTE, l'adjoint de Joe LEBLANC au Sherbrooke Country Club, ira passer quelques semaines à Pompano Beach, Floride, avec des amis. Il est question, bien entendu, de pratiquer son sport favori pendant le séjour.

• John WEST a décidé de se ranger. — «La place d'un homme, dit-il, est dans un avion, avec sa famille».

• Pour la première fois depuis longtemps, Jan-O BROUSSEAU passe aux copains son billet de saison pour les matches à domicile de «ses» Alouettes. Le plus bel homme de la PRINCESSE aurait-il perdu confiance aux détenteurs de la Coupe GREY?

• Selon Maurice RICHARD, il ne fait aucun doute que les CANADIENS ont l'équipe idéale pour garder la Coupe Stanley une 2e année de suite.

• Paul LABRECQUE, dit la bougeotte, a réalisé sa plus grande ambition de speaker à la radio, l'autre jour, quand il a interviewé le célèbre ROCKET.

• C'est avec nostalgie que Alex LORANGER, gérant du Centre d'éclairage FRANKLIN, voit se terminer la saison de courses sous harnais.

• On nous a confié que Jacques ARES, de Ares Automobile, avait l'intention de se porter acquéreur d'un pur-sang et de le «lancer» à Blue BONNETS l'an prochain.

• On dit beaucoup de bien du poulet frit à la KEN-TO-KAY vendu chez LUIGI'S PIZZERIA.

• N'oubliez pas la grande partie d'huitres de la CACHETTE PUB, mercredi, le 13 octobre, à 6 heures p.m. Il y en aura pour tout le monde et pour longtemps.

Ca commence

Un jeune homme se marie et part en voyage de noces. Au bout de huit jours, il envoie le télégramme suivant à sa mère.

«C'est magnifique. Suzy est adorable. Il fait très beau. Suzy heureuse.»

La mère relit le message et hausse les épaules.

— Pffff! fait-elle. Elle lui a déjà appris à mentir!

Ecrasant!

— Si ça continue, observait un collaborateur au ministère des Transports, les automobilistes seront bientôt plus nombreux que les piétons. Ils formeront alors une majorité.

On peut même ajouter: une majorité... écrasante!



— Je ne contrarie jamais ma femme... J'attends qu'elle change d'avis!

L'HUMOUR MEDECIN

• Un jeune homme a été autorisé pour la première fois à assister à une opération chirurgicale.

Il demande à un infirmier:

— Pourquoi le docteur porte-t-il un masque?

— L'opération peut rater, répond l'infirmier, alors, dans ce cas, le chirurgien préfère ne pas être reconnu!

• Une dame entre chez le nouveau médecin de ce petit village.

— Prenez une chaise, dit-il l'air bourru.

— Mais, s'écrie la dame, indignée, je suis la marquise de Saint-Verdy.



LA PAGE A Doc

La poubelle est le facteur du progrès

Un ingénieur anglais met actuellement au point une voiturette de bas prix qui pourra se passer de soins d'entretien et qu'on jettera à la casse après un certain temps d'usage au lieu de la réparer.

Cette politique de la «Poubelle» est l'aboutissement d'un système économique né au début du siècle avec le fameux linge américain en papier, coûtant moins cher que le blanchissage du linge normal.

Puisque la productivité est facteur de la consommation, il faut donc étendre à tous les domaines économiques le régime de la «poubellocratie».

C'est ainsi qu'il faut diriger le problème de l'aubanisme.

La technique de la construction préfabriquée en carton-ciment avec montage selon les principes du jeu de Meccano doit être améliorée.

Dès qu'un immeuble neuf présentera des fissures murales, des fuites de couvertures ou un engorgement de la canalisation des w.c. on le démolira au lieu d'effectuer des réparations et on en édifiera un autre aussi provisoire.

Cette méthode aura l'avantage d'augmenter le chiffre d'affaires des fabricants de matériaux de favoriser la main-d'oeuvre et de modifier continuellement l'aspect des agglomérations.

Et comme dit le vieux proverbe: «Quand le bâtiment va, tout va».

Bien entendu, l'ameublement suivra la mode immobilière.

La fabrication synthétique de monoprix permettra à la femme de transformer à jet continu son intérieur de telle sorte que le mari ne saura plus s'il rentre chez lui où chez la voisine du dessous, ce qui évitera la monotonie de la vie conjugale.

Il ne sera plus question de se disputer pour laver la vaisselle puisque le prix des objets ménagers en plastique permettra de les précipiter dans le vide-ordures avec les épluchures, les restes de cuisine et le linge de table.

L'application du système à l'industrie du vêtement supprimera le raccomodage, le nettoyage et le pressage.

Robes et costumes, taillés dans du bon vieux polystyrène seront achetés à la douzaine pour être balancés au premier froidissement ou à la première tache.

A quoi bon s'embarrasser d'un manteau de vision permanent alors qu'on pourra abandonner au vestiaire un de ses nombreux manteaux en mousse de verre ou chlorure de polyvinyle.

Dans les écoles, l'enseignement ménager sera remplacé par les cours de valeurs industrielles et le manuel du parfait achat.

La meilleure ménagère ne sera plus celle qui sait mijoter une côtelette de veau, raccommoder les chaussettes et faire les cuivres mais celle qui saura manier avec dextérité l'ouvre-boîtes de conserve, le carnet de chèques et le marteau de démolisseur pour approvisionner la poubelle du foyer.

Allez savoir

Comme le train vient de s'arrêter à une station et qu'un voyageur vient de quitter le compartiment qu'il partageait avec un jeune couple, la femme dit à son mari:

— Tout de même, tu n'aurais pas dû m'embrasser aussi fort, tout à l'heure, dans le tunnel! Nous n'étions pas seuls!

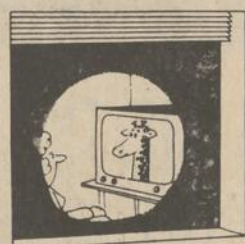
— Comment! s'écrie le mari, mais je t'ai pas embrassée, moi!... Ah! l'ignoble individu!... Si je le tenais!... Je lui apprendrais, moi! à t'embrasser!

Hum! fait (révéusement) sa femme, j'ai l'impression que tu ne lui apprendrais rien du tout!

Impatience

Au cours d'une réception, la maîtresse de maison regarde avec sévérité un invité qui se cesse de porter sa montre à ses yeux, puis à son oreille afin de voir si elle n'est pas arrêtée. L'invité surprend le regard de son hôte; alors, il s'approche d'elle et, avec un bon sourire, fait:

— Vous savez, Madame, si je regarde ainsi constamment l'heure, ce n'est pas que je sois mal élevé, oh non!... Mais c'est parce que je m'ennuie!...



SANS PAROLES



SANS PAROLES

Admiration

Une maîtresse de maison dit à sa jeune et nouvelle bonne:

— Jeanne, vous avez vu? Sur ce meuble, avec mon doigt, j'écris mon nom dans la poussière!...

La bonne ouvre des grands yeux tout ronds:

— Oh! fait-elle, quand même... C'est quelque chose que d'avoir de l'instruction comme Madame!

* En quoi un homme qui fait sa déclaration d'impôt est-il comparable à une jolie fille sur la plage?

En ce que l'un et l'autre commencent à enlever tout ce que la loi leur permet d'enlever!

Près du bon Dieu

Parmi les passagers d'un avion qui fait la liaison Orly-New York figure un évêque... Durant le trajet, il appelle le steward:

— Servez-moi donc un whisky, lui demande-t-il.

— Certainement, monseigneur.

Mais l'homme d'église se reprend:

— Au fait, mon ami, à quelle altitude volons-nous en ce moment?

— A 12,000 pieds monseigneur.

— Alors annulez ma commande et servez-moi un jus de fruit: nous sommes vraiment trop près du «Patron».



— Le jour viendra où chacun pourra faire ce qu'il voudra et s'il ne veut pas, nous l'obligerons!

Question chiffrée

On a engagé un nouveau chauffeur; son travail consiste principalement à promener Madame lors du «shopping» quotidien de celle-ci. Et, le premier jour, à un moment lors du trajet, la dame s'écrie:

— Mon Dieu! Hubert!... Cela fait trois personnes que vous heurtez en une demi-heure, sans compter deux ailes que vous avez froissées!

— Ah! Je vois! fait le chauffeur. Madame est dans les statistiques!...

ÊTES-VOUS PRÊTS POUR L'HIVER ?

FENÊTRES

PORTES

AUVENTS

REVÊTEMENT

EN ALUMINIUM POUR LA MAISON ET LES CORNICHES



Demandez notre estimation et nos conditions le plus tôt possible sans obligation de votre part.



• GARANTIE DE 5 ANS PAR ÉCRIT

• INSTALLATION DANS TOUS LES CANTONS DE L'EST.

ALUMINIUM CANTONS DE L'EST ENR.

CENTRE D'ACHAT FRONTENAC 320 BOUL. LECLERC

DANS LA PROMENADE

Pour rendez-vous le soir, appelez le jour: **378-2977**

BIEN VU PARTOUT

TÉLÉ



LUNDI AU VENDREDI

10:30

LE GOURMET FARFELU

11:00

MADAME EST SERVIE

12:00

MINIRAMA

1:00

BIENVENUE CHEZ-NOUS

2:00

POUR VOUS MESDAMES

GAS

AUTO PARTS INC.



Marcel GOSSÉLIN gérant 18 ans d'expérience

Magasin de pièces d'automobiles de Ville Laflèche

Ouverture d'une succursale à Granby sous le nom de

Gendron Auto Centre

• Ligne complète de pièces de rechange

• Equipement de garage

• Dépositaire C.I.L.

• Moteurs remanufacturés

• Echange de tête de moteur et vilebrequin (crankshaft)

888 Principale Granby 378-8481